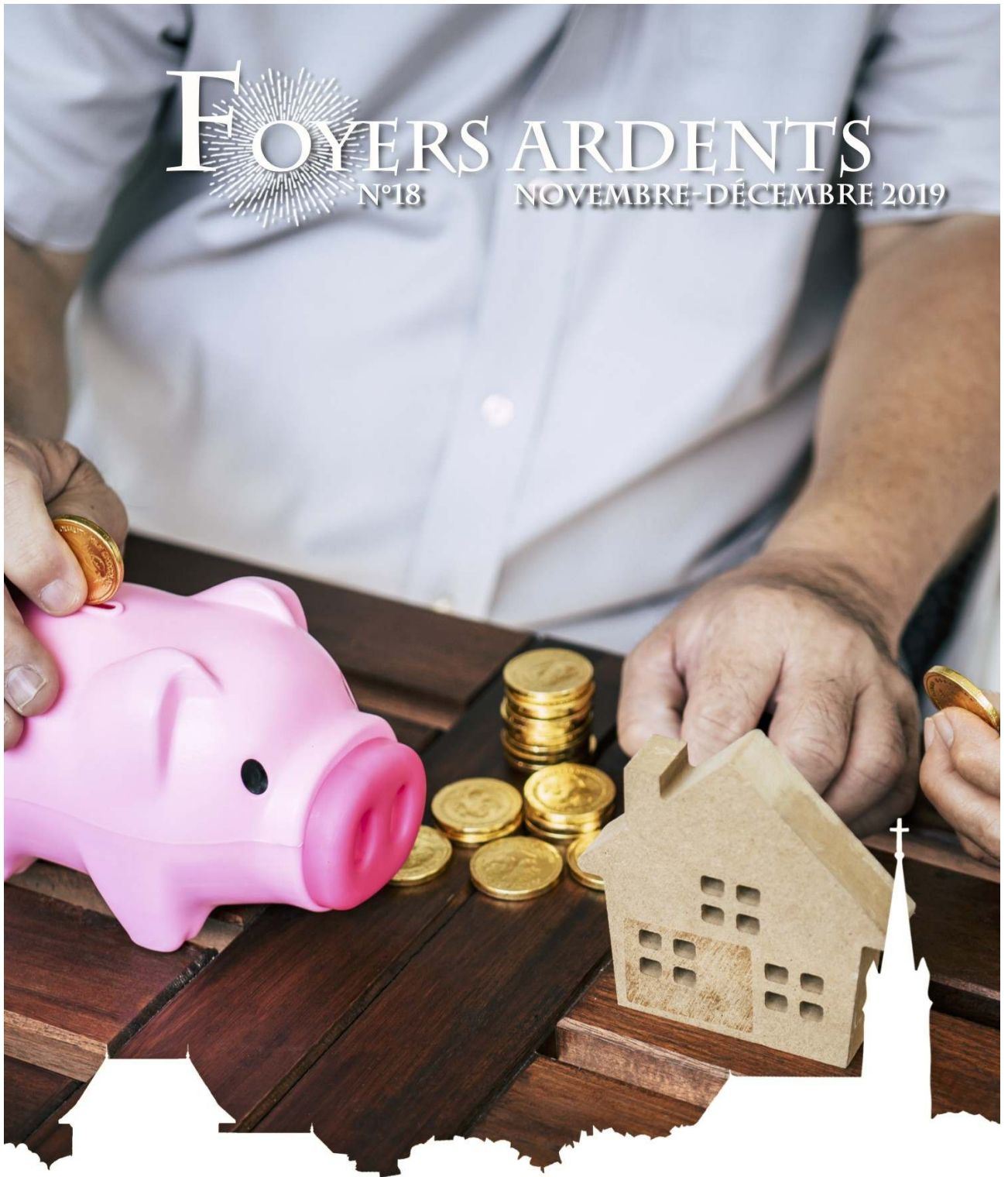


# FOYERS ARDENTS

N°18 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2019



*L'économie familiale*

## SOMMAIRE

<b>Editorial</b>	L'économie familiale	3
<b>Le mot de l'aumônier</b>	Grandeur de la mission procréatrice	4
<b>Pour les petits comme pour les grands</b>	Alerte aux écrans	7
<b>Oui je le veux</b>	Les économies ça s'apprend	9
<b>La page des pères de famille</b>	Mon argent ? Notre argent !	11
<b>Pour nos chers grands-parents</b>	Le sérieux	13
<b>Discuter en famille</b>	Tout ce qu'on donne fleurit !	15
<b>Le coin des jeunes</b>	- Le prix du bonheur : L'économie	18
	- Construire son idéal : La patience	20
	- Toujours plus haut : Les petits riens	21
<b>Méditation</b>	La pauvreté de la crèche	22
<b>Le coin des mamans</b>	L'école est-elle obligatoire dès l'âge de 3 ans ?	25
<b>Se former pour rayonner</b>	Inhumation, incinération, humusation...A vous de choisir !	28
<b>Dimanche après- midi ou jour de vacances</b>		30
<b>Le saviez-vous ?</b>		30
<b>Au fil de l'aiguille</b>		32
<b>Actualités culturelles</b>		33
<b>Ma bibliothèque</b>		35
<b>Histoire de l'art</b>	Style Napoléon III	36
<b>La page médicale</b>	La rhinopharyngite	38
<b>Un peu de douceur</b>		39
<b>Mes plus belles pages</b>		40
<b>Recettes</b>		41
<b>Le Cœur des FA</b>		42
<b>Bel canto</b>		43
<b>Trucs et astuces</b>		11

### Abonnement à FOYERS ARDENTS (6 numéros) 2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

M, Mme, Mlle.....  
Prénom :.....  
Adresse : .....  
Code Postal :..... Ville :.....  
Adresse mél (important pour les réabonnements) :.....  
Année de naissance :..... Tel : .....  
J'offre cet abonnement (comme cadeau de naissance, de mariage, d'anniversaire, de Noël, ou autre) à :.....  
Adresse mél obligatoire : .....@.....

**J'inclus mon règlement par chèque à l'ordre de : Foyers Ardents**

- Abonnement simple : 20 € (Tarif réduit : 15 €)       Abonnement étranger : 30 €  
 Abonnement de soutien : 30 €       Achat au numéro : 4 €

Chers amis,

S'il est un sujet de conflit récurrent dans les familles, c'est bien la question d'argent. Un seul salaire exige souvent un véritable tour de force pour parvenir à payer toutes les charges qui s'accumulent. L'inquiétude, voire l'angoisse du lendemain, lancinante à souhait, revenant à chaque fois qu'il faut donner sa carte bancaire- devient vite la mère de disputes aigres douces... Et si vous réservez avec soin ces discussions à vos tête-à-tête - car vos enfants ne doivent jamais être témoins de votre discorde- il n'en reste pas moins que ces soucis vous rongent !

Certains de nos articles sont là afin de vous aider et de vous donner des idées pour assainir des situations difficiles. Revenez déjà à notre numéro sur l'esprit de pauvreté et vous saurez dans quel esprit il nous faut vivre cette « épreuve » qui ne lâche pas certains de nos foyers.

Qui comprendra l'angoisse de cette maman qui sait qu'elle est à découvert et qui pourtant doit bien aller faire ses courses de la semaine ? Qui supportera le regard un peu méprisant de cette amie qui prend pour une « radine » celle qui n'acceptera pas d'aller prendre un petit café au coin de la rue ou de participer au cadeau de départ d'une voisine ? Régulièrement ces petites humiliations blessent les cœurs de celles qui se souviennent avec bonheur des jours faciles où leur paye tombait tous les mois, n'ayant pour but que de servir « d'argent de poche » à une célibataire. Mais s'il est vrai que c'est la mère de famille qui, le plus souvent, fait les courses incompressibles, reconnaissons aussi combien il est dur pour le papa de ne pouvoir se permettre aucun achat : même cette planche avec laquelle il aimerait tant bricoler...

Nos articles s'adresseront aujourd'hui à ceux qui peinent pour gérer leur budget -et que quelques petites idées aideront au quotidien-, mais aussi à ceux qui ne connaissent pas ces soucis et qui découvriront ici comment accomplir délicatement une œuvre de charité en faisant preuve de générosité.

Profitez donc de cette lecture pour faire le point aussi bien sur l'esprit de pauvreté, sur la petite vertu d'économie que sur la noblesse de cœur; avivez en vous la vertu de charité en changeant de regard sur ceux qui peinent et examinez comment discrètement venir en aide aux plus



démunis. Il y a beaucoup de vrais pauvres qui se cachent autour de nous ; nul n'est besoin d'aller dans les pays du Tiers-Monde pour soulager de grandes détresses. Ne perdez pas une occasion de faire œuvre de miséricorde, avec discrétion bien sûr et surtout beaucoup d'amour : « Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'aurez fait ».

D'autre part, notre aumônier, le Père Joseph, avec son cœur de prêtre soucieux des âmes en péril, a traité dans ce numéro d'un sujet délicat. Il faut bien avouer qu'à l'heure où sont traités à l'Assemblée des sujets tels que la GPA et la PMA, à l'heure où les plus hautes autorités dénaturent les actes les plus nobles, à l'heure où les sujets les plus graves et dont on ne parlait, il y a encore quelques temps qu'avec respect, sont bafoués, méprisés et tenus pour nuls, il est temps pour nous d'oser dire et redire que la loi de Dieu n'a pas changé, que les actes qui touchent à la

procréation sont des actes d'une portée supérieure. En effet à force d'entendre dire les pires insanités d'un ton superficiel et dégagé, on pourrait se laisser prendre à relativiser la portée et la conséquence de ce qui était prêché jusqu'alors. Il nous faut donc appeler les choses par leur nom et utiliser cet article pour prévenir ou guérir les âmes de ceux qui en ont besoin sans fausse pudeur en se souvenant de notre responsabilité d'éducateur. Cependant afin que ces feuilles ne tombent pas entre les mains des plus jeunes, nous avons choisi de les insérer en format séparé afin que vous puissiez les retirer facilement de la Revue posée sur la table du salon.

Que Notre-Dame des Foyers Ardents nous guide et nous soutienne. Qu'elle donne à ceux qui ont le courage de devenir pauvres volontairement en donnant la vie généreusement ou en choisissant des écoles hors contrat, la force et l'abnégation nécessaires pour vivre le quotidien avec le sourire et dans la paix des enfants de Dieu.

Marie du Tertre

### Les tables de salon...

Vous le savez, notre revue est destinée aux adultes, mais nous avons conscience qu'elle est bien souvent déposée sur la table du salon afin que chacun puisse y lire la page qui l'intéresse... Cependant certains articles ne sont pas destinés à tous les âges. Aujourd'hui, en accord avec le R.P. Joseph, nous préférons imprimer le **Mot de l'aumônier** en feuillets détachés (p. 4 à 7) et nous attirons votre attention sur le fait qu'il est toujours préférable que les parents lisent leur revue avant de la laisser entre toutes les mains. Il y va de votre responsabilité.



## Le mot de l'aumônier

### Grandeur de la mission procréatrice

*« Mais Onan savait que cet enfant ne serait pas pour lui, aussi, quand il s'unissait à la femme de son frère, il se retirait et se souillait à terre pour ne pas donner de descendance à son frère. En agissant ainsi, il déplut à Yahvé qui le fit mourir lui aussi.<sup>1</sup> »*

Le péché solitaire ou onanisme<sup>2</sup> est certainement, à l'adolescence, la faute responsable de la perte de l'état de grâce, la plus répandue. Si l'effet de surprise peut constituer une excuse réelle au début, il ne peut plus ensuite être admis comme une raison qui exonère du péché et du péché grave. L'adolescent sent qu'il fait mal. Mais l'attrait du plaisir découvert est puissant de telle manière que nul péché ne tourne plus rapidement à l'habitude vicieuse. Ce sont des générations entières qui sont ravagées les unes après les autres par ce mal dissimulé qui atteint l'homme dans ce qu'il y a de plus intime et qui l'enchaîne parfois pour très longtemps. Le mariage lui-même ne l'en délivre pas toujours. Or, aujourd'hui, l'aggravation de cette lèpre morale de la jeunesse, déjà si terrible, provient de l'extrême facilité à trouver, grâce aux écrans, toutes les images les plus dégoûtantes qui soient. Voilà pourquoi nous voulons souligner, dans cet article, la malice de ce péché, par opposition à la grandeur de la mission procréatrice (I). Nous évoquerons ensuite les moyens à prendre pour ne pas y tomber ou en sortir (II). Enfin, nous nous interrogerons sur la légitimité de conserver la propriété ou l'usage d'appareils électroniques, s'ils constituent des occasions prochaines de péché. (III).

I – Grandeur de la mission procréatrice et péché solitaire :

Nous croyons que de nombreux adultes auraient du mal à expliquer pourquoi l'onanisme est un péché. Et, s'ils ne savent que bredouiller, il n'est pas étonnant que leurs enfants demeurent dans un brouillard

<sup>1</sup> Gen.38, 9-10

<sup>2</sup> Nous n'entrons pas dans certaines distinctions suivies par quelques auteurs.

encore plus épais. Pourtant, il est certainement capital de le savoir pour en mesurer la turpitude et en avoir horreur. Gageons que si chacun se rendait compte de la perversité de ce péché, cette connaissance serait à elle seule un puissant remède pour ne pas y tomber ou pour en sortir.



Dieu, notre créateur, nous a pourvus de la puissance de transmettre notre nature humaine. Il a dit à Adam et Eve : « Croissez et multipliez-vous » et Il les a dotés de la semence de vie. C'est une incomparable dignité qui fait de l'homme et de la femme des procréateurs. S'ils ne créent pas l'enfant qu'ils engendrent car Dieu seul est créateur, ils agissent en vue de disposer la matière en laquelle Dieu infusera l'âme. D'un point de vue naturel, c'est la plus élevée des puissances dont l'homme soit pourvu.

Or il est facile de comprendre avec quel respect l'homme traite toute semence que ce soit. La semence, c'est l'espérance ; la semence, c'est la vie. Le paysan ne l'enfouira pas dans le sol qu'après avoir soigneusement travaillé la terre, pour qu'elle puisse lever. Il ne la dissémine pas à tout vent ; il ne la gaspille pas ; il sait bien qu'elle est son trésor et qu'elle conditionne l'avenir.

Est-il donc besoin de dire avec quel religieux respect doit être traitée la plus noble de toutes les semences, celle qui porte en elle l'espérance de la vie humaine ? Ce que portent en eux-mêmes les hommes et les femmes, c'est tout ce qui permet la perpétuation de la race humaine, la conception de nouvelles personnes, c'est l'éminente aptitude de coopérer à la création et, dans l'espérance du sacrement de baptême, d'offrir à Dieu de nouveaux enfants régénérés par son Sang.

Attardons-nous encore un instant sur l'incomparable grandeur de cet ordre que Dieu a voulu, qui n'a pas été remis en cause par le péché originel, et qui élève l'homme et la femme, dans l'institution du mariage, à

devenir les coopérateurs de Dieu dans son art créateur ! Qui prend conscience de cette dignité ne peut que magnifier la munificence divine envers ses créatures humaines et découvrir en même temps avec quel respect il doit considérer cette prérogative.

C'est de cette hauteur qu'il faut maintenant considérer la sévérité avec laquelle Dieu punit le péché d'Onan qui se retirait et se souillait en répandant sa semence à terre. En se conduisant de la sorte, Onan dispersait dans la boue la plus précieuse de toutes les semences, celle qui fait les hommes. Il gaspillait ce trésor contenu dans ses reins, et la déversait à terre comme si c'eût été de l'eau sale. Il manifestait en cela tout l'aveuglement de son cœur, sa méconnaissance coupable du don de la vie. Son refus de donner à la femme de son frère, qui était veuve, des enfants, alors que la loi juive du lévirat le lui imposait, exprimait sa désobéissance et son égoïsme. Il traitait comme rien, comme un excrément, cette puissance de vie que Dieu a remise aux hommes.

Il importe de faire donc comprendre à l'adolescent, à un moment donné, que le liquide séminal ne doit vraiment pas être considéré comme les autres sécrétions ou excréments du corps humain. A la différence de tous les autres qui sont des déchets, il porte au contraire en lui-même une puissance procréative. Telle est sa nature voulue par Dieu. Dès lors, tout acte volontaire qui va contre cette fin, qui empêche d'y parvenir, est un acte contre-nature. Et c'est en cela que consiste le péché.

Certes, Dieu a associé un plaisir naturel à l'acte d'union de l'homme et de la femme. Mais ce plaisir n'est légitime que dans la mesure où il est précisément joint à un acte qui, dans l'union conjugale, est ordonné aux

fins du mariage. En dehors du mariage, dans le célibat, la recherche de ce plaisir, dissocié de toute espérance procréatrice, est comparable à l'excès du gourmand qui ne mange pas pour vivre mais qui vit pour manger. Mais il faut dire que le mal est ici beaucoup plus grave car le plaisir dérobé est obtenu au mépris des lois procréatrices.

## II – Remèdes au péché solitaire

Comme nous l'avons déjà dit, il nous semble que beaucoup d'adolescents sentent bien que le péché solitaire est un péché et un péché grave mais ont du mal à l'expliquer. Leur fournir cet éclairage est cependant nécessaire pour qu'ils ne finissent pas par se

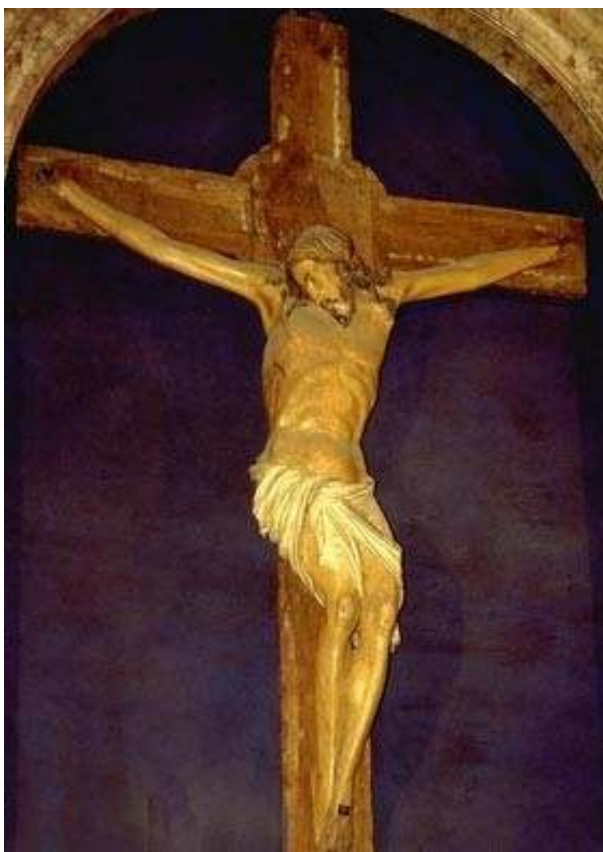
révolter contre un interdit qu'ils ne comprennent pas. Le bénéfice d'une explication bien franche permet en même temps de souligner la grandeur de la vocation humaine. Dieu a remis aux êtres humains la puissance de perpétuer la race humaine. Il appartient aux hommes de discerner la noblesse de la matière que permettra l'œuvre procréatrice.

De cet exposé, il résulte clairement que l'homme ne doit pas utiliser sa semence pour une autre fin que celle que Dieu lui a

donnée. Toute déperdition volontaire du liquide séminal s'oppose donc à l'ordre divin en matière évidemment grave.

La chasteté parfaite est donc l'état normal dans lequel doivent demeurer tous ceux qui ne sont pas liés par le mariage.

On ne cachera pas aux adolescents que les combats qu'ils doivent mener dans ce domaine sont plus ardues que beaucoup d'autres. Il faut qu'ils le sachent et qu'ils s'attendent à devoir utiliser des moyens un peu vigoureux. On ne leur demande pas, comme l'ont fait Saint Benoît ou Saint



François d'Assise, de se jeter dans des buissons d'épines quand les tentations se font violentes ... Mais on peut, par exemple, leur dire que sortir de son lit pour marcher un peu en priant, le temps que s'apaise la violence de la chair, est souvent le seul moyen pour en venir à bout.

Il faut encourager les adolescents, les engager à la réception fréquente des sacrements de la confession et de la Sainte Eucharistie, leur recommander une dévotion mariale bien présente tous les jours, depuis les trois « Je vous salue Marie » du matin à ceux du soir en passant par le chapelet. La joie des premières victoires qu'ils remportent sur eux-mêmes les stimulera pour combattre avec plus de détermination. Le beau triomphe de la pureté et de l'état de grâce n'est pas si éloigné qu'ils le pensent souvent.

### III - L'aggravation provoquée par la multiplication des écrans.

Nous l'avons dit : la lèpre du péché solitaire n'est malheureusement pas un phénomène nouveau. Mais il est absolument clair que la connexion rendue possible à chaque instant, par tant d'individus, en groupe ou solitaires, de jour comme de nuit, dans le métro ou sous les draps, à tous les films et à toutes les images, constitue une tentation prochaine et facile d'une excessive gravité. La recherche des illustrations érotiques et pornographiques ne prend que quelques instants. Toute la débauche la pire s'obtient en deux ou trois clics.



Et voilà le bain excitateur dans lequel se trouvent alors plongés ces millions d'adolescents qui avaient déjà tant de mal à résister auparavant à la tentation du péché solitaire.

Soyons nets : la connexion sur internet des téléphones portables constitue un danger pour le plus grand nombre. Il faut, hélas,

admettre que beaucoup d'adultes sont aujourd'hui dans l'obligation d'avoir ce branchement pour des motifs professionnels. Mais, il n'en va pas de même pour les adolescents. Leur donner cette connexion, alors qu'ils n'en ont pas réellement besoin et qu'ils sont sujets aux chutes contre la pureté consiste à les mettre en occasion prochaine et NON nécessaire de péché grave. Or se placer soi-même ou a fortiori, placer ses enfants en une occasion prochaine de péché grave, lorsqu'il n'y a pas un motif proportionné, est péché grave. Les parents doivent en avoir conscience et les confesseurs refuser l'absolution lorsque, de façon répétée, des adolescents viennent s'accuser de péchés solitaires consécutifs à la vue de mauvaises images sur leur téléphone portable alors qu'ils n'ont aucune raison nécessaire pour être connectés et qu'ils refusent de se déconnecter. Et cette conséquence ne vaut pas seulement pour les adolescents mais pour tous ceux qui récidivent dans ces péchés alors qu'ils n'ont aucune nécessité d'être connectés.

### Conclusion

Il va sans dire que l'éducation des enfants, avant l'adolescence, est déterminante. Une maman faible, qui cède aux caprices de ses bébés, qui n'oblige pas à terminer ce qu'il y a dans une assiette, qui se montre excessive dans ses caresses, qui ne cherche pas la formation réelle au caractère, prépare des adolescents mous. Ces malheureux, nullement préparés aux combats contre eux-mêmes dans ces petites choses, auront le plus grand mal à remporter ces batailles plus rudes de l'adolescence. On ne dira jamais assez le rôle fondamental que joue la mère de famille dans la formation des hommes. Mamans, n'agissez pas sans réfléchir sur la portée de vos actions et de vos réactions sur vos bébés et vos petits. Demandez conseil et priez.

Papas, investissez-vous dans l'éducation de vos enfants pour agir de concert avec vos épouses. Alliez la fermeté à la bonté.

Père Joseph

*Chers amis lecteurs, vous savez comme j'aime conserver les choses belles ou intéressantes dans mes petits trésors...En fouillant un peu dedans récemment, j'y ai retrouvé cette étude que je voudrais partager avec vous. Elle date des années 1990, et n'a pas pris une ride !*

*Sophie de Lédinghen*

Lorsqu'on aborde le problème des écrans, la première réaction des familles est de considérer d'emblée le temps que leurs enfants passent devant un écran, et la moralité de ce qu'ils y regardent. Chers parents, vous avez conscience de ces difficultés de nocivité pour la santé morale et physique de l'usage hors contrôle des écrans, nous traiterons ici d'un aspect beaucoup plus fondamental, celui des effets des écrans sur notre psychisme. Je vous parlerai plutôt du danger de perversion de l'esprit et de l'imagination, moins spectaculaire que la corruption du sens moral, mais beaucoup plus profond.

### ▪ **L'imagination**

Ce qui passe sur l'écran s'adresse d'abord à l'imagination : elle remplit la tête d'images. Pour mieux comprendre : *L'imagination est un sens interne, dont l'organe est le cerveau cognitif, qui conserve les sensations reçues par les sens et les rappelle par les phantasmes. Elle fait partie de notre sensibilité intérieure comme le sens commun, le sens du discernement et la mémoire auxquels elle est étroitement liée. Elle est située entre les sens externes (vue, ouïe, odorat, tact et goût) et l'intelligence. De cette sensibilité intérieure dépendent la vie affective, la vie intellectuelle, l'inspiration créatrice et la construction de notre « moi psychologique ». Disons que l'imagination nourrit notre affectivité, meut nos passions ; elle est pour notre intelligence la source féconde d'objets de connaissance à partir de laquelle vont se former par abstraction les idées, les concepts et*

contribue ainsi à façonner notre personnalité, notre comportement, notre style... Enfin, l'imagination conserve la sensation en fonction de la mesure où elle est marquée par elle.

Trois facteurs vont conditionner cette mesure : la répétition de la sensation, l'émotion qui l'accompagne et la disposition du cerveau. Le premier conditionnement de ce cerveau, c'est l'âge : plus l'imagination est jeune, plus elle est indéterminée et donc malléable. La vue a bien sûr une grande importance pour l'imagination, elle l'enrichit constamment. L'ouïe influence l'imagination par l'intermédiaire des « passions sonores » (bruitages, mots ou musiques).

On comprend pourquoi les passions sont indispensables à la formation des jeunes imaginations- les belles, bonnes et vraies images- puisque c'est grâce à ces images que va se former la réserve mentale des idées, des informations, des références.

### ▪ **Saturation de l'imagination par l'écran**

Les images produites par l'écran (même si elles étaient toujours belles, bonnes et vraies) ne peuvent parvenir à la formation des jeunes imaginations pour plusieurs raisons. Tout d'abord il s'agit d'images artificielles caractérisées par un manque de stabilité, une variation rapide de brillance, des images sautillantes, spécialement dans les dessins animés.





La structure des images lumineuses intermittentes provoque une hyperstimulation de l'œil et du cerveau qui entraîne une « fascination » des enfants qui les amène à regarder fixement l'écran. Ainsi la télévision ne suscite pas l'attention : elle hypnotise ! (Ce qui entraîne fatigue physique, fatigue visuelle, agitation, altération du sommeil). Ces stimulations finissent par perturber la vigilance diurne et altérer ainsi les capacités d'attention de l'enfant. Cette hyperstimulation est vraiment comparable à une drogue qui entraîne une dépendance.

En second lieu ces images se succèdent si rapidement et en telle abondance qu'elles provoquent une sorte d'indigestion ne permettant pas une véritable assimilation des connaissances. Il y a trop de choses, trop vite.



Cette indigestion d'images endort l'attention trop sollicitée, si bien que l'attitude ordinaire du téléspectateur est la **passivité**. Cette passivité a une conséquence redoutable chez l'enfant : **elle amollit la volonté !** On a constaté chez les enfants consommateurs de télévision une **diminution sévère des capacités de mémorisation** et une **difficulté pour associer images, idées et paroles...**

- **L'écran a, pour l'enfant, un effet destructeur sur la perception du réel**

Rappelons que la limite entre le réel et l'imaginaire se constitue peu à peu au cours

de l'enfance et qu'elle reste floue jusqu'à l'adolescence. Les jeux et films sur écran effacent progressivement la frontière entre le réel et l'irréel et provoquent chez l'enfant un décollement par rapport au monde réel. Même sans violence, la télévision détache l'enfant de la réalité et le rend inapte à mesurer la conséquence de ses actes. Chez l'enfant de moins de six ans en particulier, il existe une difficulté naturelle à distinguer l'actuel du passé, la fiction de la réalité. Pour l'enfant, l'image projetée est vivante et actuelle et il a beaucoup de mal à se situer à une époque passée ou fictive.

C'était sans doute le cas des contes de notre enfance, mais ils commençaient toujours par cette phrase magique : « Il était une fois... ». D'autre part il existait une relation privilégiée entre le parent-conteur et l'enfant, qui n'existe plus avec le film.

Ce flou entre le réel et l'irréel peut favoriser une instabilité émotionnelle et des difficultés relationnelles. Fascinés, les enfants négligent de plus en plus leur cadre de vie réel au profit du cadre imaginaire des écrans. La vie excitante et sensationnelle proposée par les écrans est une tentation permanente d'échapper à la réalité quotidienne.

La suite dans le prochain numéro :

- *L'écran remplace leur propre rêve par le rêve organisé.*
- *L'écran contribue au modelage de l'enfant.*
- *Influence de l'écran sur l'intelligence.*

**Notre Association « Foyers Ardents » ne vivra que grâce à vos dons.**

**En effet si les chroniqueurs sont tous bénévoles nous avons cependant quelques frais de référencement, de tenue de compte, etc...**

**Vous trouverez sur notre site comment « Nous aider. »**

**Que Notre-Dame des Foyers Ardents vous le rende et vous bénisse du haut du ciel !**



## Les économies, cela s'apprend !

Oui je le  
veux !

Qui n'est pas concerné par le souhait de faire davantage d'économie ? Que ce soit par esprit de pauvreté, par mesure de restriction budgétaire familiale ou pour pouvoir donner plus aux nécessiteux, nous y trouvons tous un avantage certain !

Notre Seigneur lui-même, après avoir nourri copieusement une foule de cinq mille hommes à partir de seulement cinq pains d'orge, n'ordonna-t-il pas aux apôtres de ramasser les morceaux laissés au sol « afin que rien ne soit perdu » ? Et l'on en remplit douze couffins... La précaution n'avait pas été vaine ! On peut donc être généreux et économe...il faut même être économe afin de pouvoir se montrer généreux ! Jésus nous apprend que compter sur ce qu'il nous donne ne nous dispense pas de compter sur nous-mêmes en nous efforçant de ne rien perdre et de tirer de toute chose le meilleur emploi possible, ce qui est d'une actualité constante au sein d'un foyer...

Dans un ménage, il est facile de caricaturer la situation en résumant que Monsieur tient les cordons de la bourse, et que Madame dépense. Nous parlons ici d'un père de famille qui a calculé prudemment son budget et étudié avec son épouse les différentes dépenses familiales qu'elle aura soin d'ordonner avec sagesse. Il est bien évident que si les époux ont eu l'exemple raisonnable de leurs parents et qu'ils ont ainsi appris d'eux les différents moyens (financiers et matériels) de tenir un ménage, les choses seront facilitées. On peut dire en effet que la première des dots que peuvent s'apporter les jeunes mariés, l'un à l'autre, est un minimum de savoir-faire dans tous les domaines concernant leur famille, pour une meilleure entente et un bon fonctionnement du ménage.

Voyez Louise, petite épouse accomplie qui ne semble jamais fatiguée alors qu'elle n'arrête pas de la journée : sa maison est toujours bien tenue, la décoration sobre et élégante et les repas prêts à l'heure, bien avant le retour de ses six écoliers, et de son mari transformé en ogre affamé après une grosse journée de travail...Elle n'a pas son

pareil pour exécuter son petit tour de maison quotidien en un rien de temps, et passer régulièrement l'après-midi en tête à tête avec sa machine à coudre à la confection de rideaux pour la maison ou de vêtements pour l'un ou l'autre de ses enfants... Très gentiment, Paul, en époux attentif, avait pris les devants pour fixer la tringle à rideaux et ne pas retarder Louise.



Quelle fierté pour lui d'avoir épousé une jeune femme qui sait tenir la maison, l'embellir avec des petits riens, utilisant des restes de tissus, transformant avec adresse des objets usés auxquels elle offre une nouvelle vie ! Il faudrait beaucoup de temps et d'argent pour compenser le travail diligent et expérimenté d'une épouse accomplie ! A quoi bon épouser une femme fortunée si elle est paresseuse et incompétente, gaspillant la première moitié en femme de ménage et l'autre moitié en coquetterie ?! Et quel soulagement pour Louise de pouvoir signaler à son époux la moindre fuite d'eau sous l'évier ou la vitre cassée par le petit Martin... ou encore de pouvoir s'échapper pour quelques courses ou un rendez-vous de médecin, en lui laissant la maisonnée qu'il aura menée à bien le temps de son absence !

Oui, si les pères et mères de familles pouvaient pousser l'éducation de leurs enfants en les préparant à leur vie d'adultes, formant les filles à être des maîtresses de maison accomplies par leurs connaissances, leur goût, adresse, culture, créativité...et initiant les garçons aux notions de bricolage, de dépannage, d'apprentis coiffeurs, autant que d'administration, de finances et que sais-je encore selon les goûts et les capacités de chacun... ! Que d'économies alors pour ces futurs époux mieux armés pour faire

face à leur avenir domestique ! Qui éduquera les futurs époux si la mère et le père ne savent tenir ni la maison, ni la bourse ? Cela éviterait bien des heurts et permettrait aux époux de se soutenir l'un l'autre en dirigeant leurs affaires communes dans un climat plus serein que ce que l'on peut malheureusement voir trop souvent ! Ceci est d'ailleurs autant valable pour les futurs prêtres ou religieuses car les éviers des prieurés et couvents se bouchent tout autant que ceux des maisons familiales... Le souci d'économie est donc une autre excellente raison d'entraîner nos enfants à rendre service à la maison, en plus de l'apprentissage ce sont les habitudes qui se prennent et les cœurs qui s'ouvrent dans le don de soi au service de tous.

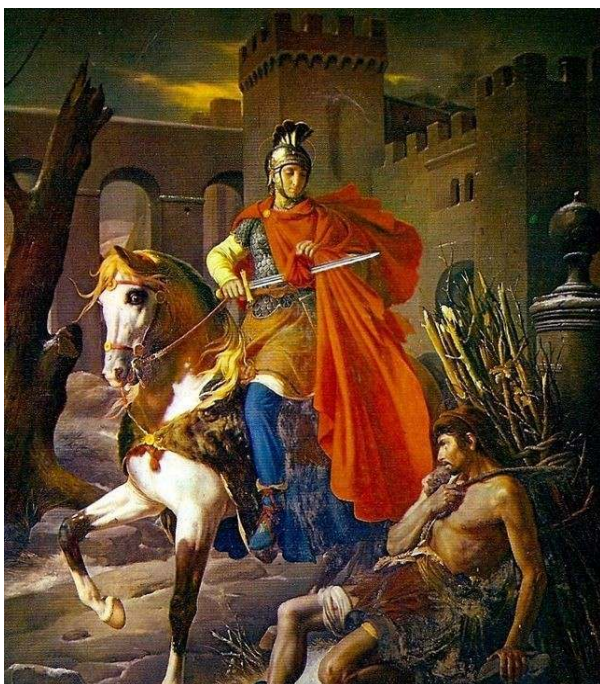


Pourquoi ne pas emmener nos enfants au marché pour qu'ils se rendent compte de la valeur des choses et sachent choisir un morceau de viande au juste prix ou reconnaître la fraîcheur du poisson sur l'étalage ?

Si l'un a besoin d'une nouvelle paire de chaussures, montrons-lui-en le prix en boutique afin qu'il réalise la dépense et prenne davantage soin de ses affaires. Jouons au jeu d'improviser un repas convenable à partir de ce qui reste dans le réfrigérateur. Et puis ne jetons pas avec facilité ce qui nous embarrasse, portons nos vêtements jusqu'à l'usure quitte à les transformer s'ils deviennent un peu démodés... Ce pain sec que je jette, cette chaussette juste trouée au bout ont été le travail d'autres personnes que je dois respecter en les transformant ou réparant. Chers époux, modèles de vos enfants, apprenez-leur à entretenir leurs affaires en les rangeant, les réparant. S'ils sont plusieurs par chambre cela les encouragera à l'ordre et au respect des choses, et vous verrez comme elles dureront !

Sans tomber dans le piège de la radinerie, signe de cœur inquiet et fermé à la joie du prochain, l'économie ne ferme pas le porte-monnaie, mais ordonne sagement les dépenses en limitant le superflu au profit de l'indispensable. Et si vous voulez savoir comment garder la paix dans votre ménage sur ce sujet parfois épineux : Monsieur donnez à votre femme un peu plus qu'elle ne vous demande...et vous, Madame, dépensez toujours un peu moins que ce que vous comptiez faire ...

Sophie de Lédinghen



**11 Novembre**

**Saint Martin**

**Prions pour la France !**

## Mon argent ? Notre argent !

La page des  
pères de  
famille

Lorsque Béatrice et Gérard se fréquentaient, il n'était jamais venu à l'idée de Gérard de réfléchir avec elle à la manière dont ils gèreraient leur budget une fois mariés. De toute façon, ils n'avaient pas d'argent... Après leur mariage, ils ne gagnaient pas beaucoup mais cela suffisait pour payer le loyer, les factures, l'essence et la nourriture. Pendant les premières années, ils n'avaient pas de problème d'argent, puisqu'ils n'avaient pas d'argent !

Aussi longtemps que vous acceptez ensemble de faire des sacrifices financiers pour atteindre un objectif donné (par exemple payer des études, acheter une maison), et aussi longtemps qu'il y a suffisamment d'argent pour payer les produits de première nécessité, vous ne risquez pas vraiment de vous disputer au sujet des finances.

Lorsque les ressources augmentent ou que le temps des efforts se prolonge, il n'est pas rare que ce sujet des finances devienne une source de tension dans le ménage. Chacun finit par avoir des idées différentes sur les achats à faire et le moment qui convient pour les faire.

### Notre argent : construire l'unité

La première étape consiste à vous mettre d'accord sur le fait que vous ne parlerez plus de « mon argent » et de « ton argent », même si l'un des deux est le seul à avoir un revenu régulier. Le désir d'unité est au cœur du mariage, « pour le meilleur et pour le pire ». Cela implique de partager vos revenus et de réfléchir à ce que vous voudrez faire de votre argent.

### Economiser, donner, dépenser

Pour parvenir à une vision commune sur la question des finances, déterminez ensemble quel pourcentage de vos revenus vous voudrez allouer à l'épargne, aux dons ou cadeaux, et à vos dépenses courantes.

### L'épargne

Il est sage d'abord, d'économiser 10% de son revenu total. Cela permet de disposer d'une réserve en cas d'urgence, comme un

accident de voiture, une grosse réparation ou un licenciement. L'épargne permet de mettre de l'argent de côté pour les achats importants comme une maison ou une voiture. Le moment venu, elle permet de préparer sa retraite.

### Les dons

Ensuite, si les charges scolaires ne sont pas trop lourdes, on peut allouer 10% aux dons, surtout lorsqu'on paye des impôts et que l'on peut défiscaliser jusqu'à 66% du don. Donner, c'est exprimer notre reconnaissance pour ce que nous avons nous-mêmes reçu. Les gens les plus heureux au monde ne sont pas les plus fortunés, mais ceux qui ont appris à donner avec joie pour aider les autres. Le soutien des prêtres et de l'Eglise est un devoir en remerciement des dons de la Foi et de la Grâce, et pour aider à la propagation de la Foi (denier du culte et quêtes, œuvres). Mettez-vous d'accord sur le pourcentage que vous souhaitez consacrer à ce sujet.

### Les dépenses

Il faut distinguer les dépenses programmées, les dépenses de fonctionnement courant, et les investissements.



- Dépenses programmées : le remboursement de l'emprunt pour la maison ou le loyer, les assurances, les charges (eau, électricité, chauffage...), les véhicules, les scolarités, les éventuels impôts, les abonnements....
- Fonctionnement courant : alimentation, habillement, déplacements, santé, loisirs...
- Investissements : ameublement, décoration, matériel et ustensiles pour les travaux ménagers, le bricolage....



C'est à vous de décider des montants à allouer à chacun de ces postes budgétaires. Plusieurs erreurs sont à éviter : des charges de logement trop élevées, des abonnements téléphoniques, internet, TV, magazines ou loisir qui se cumulent (faites le total annuel !), des achats à crédit (sauf ceux qui sont indispensables et que l'on saura



rembourser), des achats impulsifs lorsque l'on est un peu juste sur son budget.

Si vous n'avez pas l'habitude, demandez conseil à un ménage de 3 à 5 ans plus expérimenté que vous.

Je sais qu'il y a certaines choses « indispensables » dans notre société, mais pourquoi de jeunes mariés devraient-ils avoir, dès leurs premières années de vie commune, ce que leurs parents ont mis 10 ou 20 ans à se procurer (Lave-vaisselle, deux voitures, canapé...)? Pourquoi devriez-vous avoir le plus beau et le meilleur maintenant? Avec une telle conception des choses, vous vous privez de la joie qu'il y a à obtenir un objet désiré après avoir attendu. Réjouissez-vous de ce que vous avez aujourd'hui !

Faire les courses avec sagesse, en échangeant les bonnes adresses, permet de faire de bonnes économies. Pour éviter bien des problèmes, convenez entre vous que vous ne ferez jamais un achat important sans en parler d'abord à l'autre. Il faut pour cela préciser la somme à partir de laquelle vous estimez qu'un achat est important. 50 € ? 100 €?... Bien des appareils high tech resteraient au magasin si les ménages suivaient ce conseil ! Et bien des ménages seraient plus heureux.

### Qui tient les comptes ?

Décidez entre vous qui tiendra les comptes. Ce peut être différent selon les grandes catégories exposées ci-dessus et les compétences de chacun. Souvent, l'épouse est en charge, au moins, du fonctionnement courant, et dispose d'un budget mensuel régulier qu'elle gère avec autonomie et responsabilité. Elle peut avoir un compte bancaire spécifique pour ce but.

Cependant, assurez-vous que celui qui ne tient pas les comptes est au courant de la situation financière de la famille et associé aux décisions. Vous formez une équipe, ne l'oubliez pas !

### Hervé Lepère

(inspiré de Gary Chapman, pasteur baptiste américain, dont certains ouvrages sont à prendre avec une grande réserve).



## 8 décembre

Notre-Dame de l'Immaculée Conception, priez pour nous.

Mère très pure, **priez pour nous.**

Mère très chaste, **priez pour nous.**

Mère toujours Vierge, **priez pour nous.**

Mère sans tache, **priez pour nous.**

Secours des chrétiens, **priez pour nous.**

Reine conçue sans le péché originel, **priez pour nous.**



Chers grands-parents,

Dans « le meilleur des mondes », Aldous Huxley<sup>1</sup> prévoit, dès 1932, avec une lucidité déconcertante l'évolution presque fatale d'un monde fondé sur les principes athées et matérialistes : « En général, on fera en sorte de bannir le sérieux de l'existence, de tourner en dérision tout ce qui a une valeur élevée, d'entretenir une constante apologie de la légèreté ; de sorte que l'euphorie de la publicité devienne le standard du bonheur humain et le modèle de la liberté. ... Toute doctrine mettant en cause le système doit d'abord être désignée comme subversive et terroriste et ceux qui la soutiennent devront ensuite être traités comme tels... »

Si Huxley ne peut être considéré comme un maître à penser pour notre époque, il faut reconnaître que ce constat de l'évolution quasi nécessaire vers la légèreté est d'une vérité criante ! Finalement, seule, la légèreté permet à l'homme de supporter une vie dans laquelle la destinée éternelle est niée.

Légèreté, publicité, condamnation de tous ceux qui voudraient résister... Comment ne pas voir dans notre monde la réalisation de ce programme. Le péché originel, la tentation, le péché personnel n'existent plus... nos pauvres programmes télévisés, internet, les différents réseaux refusent toute censure qui s'apparenterait à un retour à l'ordre moral ! Un standard nouveau est défini, qu'il faut obligatoirement suivre : la légèreté. Elle doit être dans tout ; les attitudes, les tenues, les pensées, les conversations, tout doit être léger, rien ne doit être grave.

Par contagion, même nos familles catholiques sont imprégnées de cet esprit de légèreté. De manière sans doute moins marquée que dans le monde laïc, nous sommes nourris par le bain dans lequel nous trempions. Il est pourtant essentiel de s'en libérer si nous voulons mener la vie de famille heureuse et épanouie à laquelle nous sommes destinés.

Alors que faire ?

Et bien, revenir au sérieux !

Cela veut-il dire que nos familles doivent mener une vie monacale ? Certainement pas ! Le sérieux n'exclut pas la joie, une certaine spontanéité et des relations simples.

<sup>1</sup> Comme le note Epiphanius, auteur d'ouvrages de références, Huxley, franc-maçon, pouvait se servir des plans des loges pour l'avenir, afin de « prophétiser » !

Nous proposons aux grands-parents de jouer tout simplement leur rôle de grands-parents, chefs de famille, réglant le fonctionnement de leur maison. Nous avons parlé précédemment des relations privilégiées qui peuvent exister entre les grands-parents et leurs petits-enfants, cela ne les exclut pas ! Mais ils doivent se rappeler qu'ils sont d'abord les parents des parents, les anciens, les sages, ceux qui transmettent et définissent les règles de la maison. La grand-mère peut et doit être aimante avec ses petits, c'est certain ! Elle doit cependant représenter pour eux une référence en matière de respect et d'autorité ! Soyons des grands-parents respectables ! Il est trop facile de se faire aimer par la démagogie. Trop facile de considérer que « les grands-parents sont faits pour gâter les petits », « qu'enfin on peut s'en occuper sans avoir le souci de les éduquer ! » Il est certainement mauvais pour l'enfant, pour sa structuration mentale, d'avoir une image faible de la hiérarchie familiale. Le grand-père, la grand-mère ne sont pas des amis qui gâtent, mais ceux qui savent, qui transmettent, qui soutiennent dans le bien, qui éventuellement corrigent.

Prions saint Joachim et sainte Anne, patrons des grands-parents de nous éclairer dans notre rôle délicat et plein de renoncements qui peut avoir une telle importance pour nos petits. Bon courage à tous !

Des grands-parents



*Afin que Notre-Seigneur bénisse toujours davantage notre Revue et son apostolat, nous faisons régulièrement célébrer des Messes.*

*Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à cette intention en le précisant lors de votre don.*

« **Tout ce qu'on donne fleurit, tout ce qu'on garde pourrit !** »

Tout le monde peut aider son prochain ! Pas besoin nécessairement d'avoir un surplus d'argent ; il existe de nombreuses manières de faire du bien autour de soi. Il faut seulement savoir acquérir une grandeur d'âme qui permet de donner avec délicatesse et charité. N'oublions pas de garder l'équilibre dans nos actions avec ordre et justice : il ne s'agit pas d'ouvrir sa maison à tous les passants sans distinction et au détriment de sa famille... Il s'agit de faire du bien autour de soi avec mesure et équilibre en analysant à deux et sous le regard de Dieu ce qu'il est juste de faire en classant les priorités.

Bien souvent on est prêt à aider ses amis : on se passe les habits des plus jeunes, on se prête une perceuse, mais n'oublions-nous pas ceux que nous connaissons un peu moins et qui pourtant en auraient davantage besoin ?

Ces quelques lignes, sous la forme d'une liste non exhaustive pourront vous y aider.

- Dès l'enfance, montrons à nos enfants l'exemple en aidant gratuitement et sans maugréer les personnes âgées (un bricolage, une conduite, une visite), les familles autour de nous, la paroisse, etc... Dès que nos enfants deviennent adolescents, nous pourrons alors leur montrer qu'ils ont atteint l'âge de donner eux aussi : un baby-sitting gratuit pour aider une maman à reprendre souffle, une pelouse à tondre, le ménage de l'église, etc...

- Donnons les vêtements des plus jeunes, les uniformes de pension, ou montons une bourse de vêtements autour de l'école.

- Disposons un tableau d'affichage dans notre paroisse pour les dons et les échanges : Le surplus de l'un fera sans doute le bonheur de l'autre...

- Proposons des places dans notre voiture pour un pèlerinage, une procession.

- Montons un cercle de lecture qui permet à tous de lire des livres toute l'année pour une somme raisonnable (CRB<sup>3</sup>).

<sup>3</sup> Contact : CercleReneBazin@gmail.com

- Faisons connaître les organismes de Bourses (MCF, etc). Que les parents n'hésitent pas s'ils en ont besoin à se renseigner auprès de leur école pour connaître les différents organismes. Il est parfois surprenant de voir certaines familles demander aux écoles des réductions importantes et ne rien se refuser sur le budget vacances ou vêtements ; un minimum d'objectivité permettra au père de famille de faire le point et de tirer les conclusions qui s'en suivent. Les parents doivent être un exemple d'honnêteté pour leurs enfants qui auront vite fait de juger au fond de leur cœur cet acte peu délicat.

- Si nous en avons le temps, montons une association<sup>4</sup> qui nous permettra de recueillir les colis alimentaires pour les distribuer aux plus nécessiteux.

### **La petite vertu d'économie ; quelques petites astuces !**

Cette vertu a un nom bien ringard qui fait grincer les dents et fuir les plus « courageux... Et pourtant ! Les parents ne doivent pas négliger de donner à leurs enfants une éducation en la matière ; leur exemple sera aussi le meilleur enseignement ; mais que les amis aussi n'hésitent pas à donner délicatement des conseils.



- Dès que l'enfant a de petites économies, apprenez-lui à en faire deux parts : l'une

<sup>4</sup> Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter, nous leur donnerons les indications nécessaires.

pour un don, et l'autre pour un achat intelligent (comme c'est dommage de perdre ses premiers euros dans des bonbons...) Bien souvent, le fait d'avoir donné avant de dépenser permet de comprendre la valeur de l'argent.

- Donnez-lui l'habitude de ne pas gaspiller, de ne pas jeter à tort et à travers, de ranger, c'est là aussi une marque de respect pour ceux qui ont travaillé en amont de ces objets que nous sommes prêts à si vite abandonner !

- Mettez en garde contre les jeux d'argent, (course hippique, pari, etc...) Dans certains groupes de jeunes la tentation est forte et l'effet de groupe assuré... La fuite devant certains dangers quand on sait que l'on ne saura pas y résister est de rigueur !



- Attention aux départs à l'étranger : se renseigner pour avoir le meilleur taux de change ; vérifier son contrat de téléphone pour que l'envoi de sms, de vidéos ne ruinent pas le budget. S'assurer de sa couverture santé, d'assurance à l'étranger. Penser à régler le voyage avec sa carte bleue personnelle qui assure ainsi une assistance en cas de maladie ou d'accident.

- Apprenez à vos enfants à tenir leurs comptes. Régulièrement l'un ou l'autre nous fait part de débits inopinés sur sa carte bancaire... Il peut s'agir de débit de petites sommes grâce aux cartes bancaires sans contact, mais aussi de sites indéliçats (achats d'occasion souvent) qui gardent en mémoire votre numéro de carte bleue et qui font de petits prélèvements récurrents. Si vous ne faites pas vos comptes, ils passeront inaperçus...

Certaines banques proposent des feuilles de compte, il en est de toutes sortes aussi à trouver sur le net ; pour ceux qui préfèrent le papier, nous vous conseillons un petit ouvrage très pratique qui vous tient toujours

à jour<sup>5</sup>. Pas question d'être obsédé par les questions d'argent mais seulement de savoir gérer au mieux ; et plus on prend l'habitude jeune plus cela sera facile !

Pour certains il sera nécessaire de faire le point chaque semaine. Faites ce petit test facile : classez les achats effectués en 3 catégories : indispensables- utiles – inutiles. Si les achats inutiles sont majoritaires, il semble que vous vous laissez guider par l'émotionnel et non par votre raison. Quelques habitudes simples auront un double effet : elles vous apprendront à avoir de la volonté et elles vous permettront de réguler votre budget. Notez tout achat non indispensable sur une liste et consultez-la un mois plus tard ; vous pourrez constater alors si cette dépense est encore d'actualité. N'achetez jamais « au coup de cœur », réfléchissez et revenez plus tard. N'utilisez la période des soldes que pour ce qui est essentiel car toute bonne affaire n'est pas forcément à faire... En revanche, anticipez vos cadeaux de Noël ou d'anniversaire et faites-les en période de soldes...

- Pour les vêtements, utilisez les sites d'occasion de plus en plus répandus. Evitez de regarder les publicités qui sont de véritables miroirs à alouettes... pour ne pas vous « laisser plumer »... Fuyez aussi les relations qui dépensent trop facilement... cela vous évitera de vous laisser entraîner à des achats inconsidérés.

- Profitez des prix intéressants des achats groupés ; pour le fuel chauffage en particulier ; renseignez-vous auprès des fournisseurs qui vous donneront les coordonnées des groupes de votre région.

- Apprenez à cuisiner. Oublions cette idée toute faite et fausse que cela prend des heures ! Il existe des recettes très faciles, à faire à l'avance ou dans l'instant et qui sont tellement moins chères et meilleures pour la santé que les plats préparés, le sandwich ou la portion surgelée... L'économie réalisée sur ce budget pourra permettre un petit extra un jour de fête !

Faites vos menus pour la semaine en parallèle avec votre liste de courses et

<sup>5</sup> Mon budget - pocket - Mémoniak 2019-2020



n'achetez que le nécessaire ; cela vous évitera de jeter les aliments périmés et de remplir votre caddie de ce dont vous n'avez pas besoin. De plus en plus de « jardins » s'ouvrent au commerce ou aux échanges ; profitez-en pour trouver de bons légumes à des prix raisonnables !

- Profitez de cette nouvelle application: « Too good to go<sup>6</sup> » : Un panier d'articles à consommer rapidement, d'une valeur de 12/15 €, vous sera remis pour la somme de 3 à 5 € ; il ne restera plus qu'à acheter le complément.

- Evitez à tout prix d'acheter à crédit les achats de biens fugitifs ; publicité, banque, financiers, tous vous y incitent mais même si le taux proposé est bas, il est terrible de voir des foyers mis en danger pour l'achat d'un canapé ou d'une voiture neuve... ! Attention aux dangers des crédits à la consommation en ligne si rapides à obtenir !

- Utilisez avec prudence les coupons, les promotions, les ventes en lot ; examinez avec soin l'intérêt de cette « affaire en or ».

Tous ces petits conseils vous permettront d'acquérir un esprit de prudence par rapport à votre consommation.

Cette vertu d'économie ne doit pas être confondue avec lésinerie, au contraire, elle permet de dépenser à bon escient et laisse de la place à la générosité car rogner sur l'accessoire, permet de se concentrer sur l'essentiel. Et puis, ne l'oubliez pas : il n'y a pas que l'argent qui peut être distribué, il y a aussi son temps, son sourire, sa paix de l'âme et pour tout cela on peut oublier de faire des économies...

Marguerite-Marie

#### De bons plans pour les étudiants :

- Ne laissez pas passer la date fatidique du 15 mai pour faire votre demande de bourse auprès du CROUS ; un simulateur est disponible sur le site ; et même si vous n'êtes qu'à l'échelon 0 bis, vous bénéficierez d'aides non négligeables.

- N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mutuelle parentale ; beaucoup d'entre elles proposent une aide à demander annuellement (attention aux dates qui varient d'une mutuelle à l'autre)

- Renseignez-vous aussi auprès de votre Région ; certaines d'entre elles proposent des aides au transport grâce à un accord avec la SNCF. Les boursiers auront le train gratuit s'ils sont étudiants dans une région limitrophe ; les autres ont souvent une réduction de 50 % (valable aussi parfois pour les élèves).

- Pour les étudiants parisiens, la ville offre une aide de 900€ par étudiant boursier, versable une seule fois (AILE<sup>1</sup>).

<sup>1</sup> <http://www.crous-paris.fr/logements/aides-de-ville-de-paris/la-i-l-e/>



**6 décembre**  
*Saint Nicolas,*  
*protecteur des enfants,*  
*défendez-les contre les embûches du*  
*démon !*

Chère Bertille,

*Félicitations d'avoir trouvé ce travail cet été ! Je suis bien contente pour toi ! Qu'est-ce que cela te fait d'avoir reçu ton premier salaire ? Tu as peut-être l'impression de passer un cap, de rentrer un peu dans la vie active.*

*Voir son compte bancaire se remplir a un côté excitant, mille projets viennent à l'esprit : telle jupe que tu as vue en magasin et que tu souhaites acheter, tel voyage que tu aimerais entreprendre avec des amis, telle activité à laquelle tu aimerais t'inscrire !*

*Depuis que tu es en appartement pour suivre tes études, tu t'es rendue compte qu'il y a des dépenses qui reviennent chaque mois : le loyer, les charges avec l'eau et l'électricité, les courses alimentaires, l'essence à mettre dans la voiture quand tu pars en stage, chez tes parents ou chez des amies...*

*Tu me disais l'autre jour que ce n'est pas toujours facile d'organiser son budget, c'est vrai, et les fins de mois sont parfois difficiles. Voici ce qui peut t'aider : faire la somme des dépenses qui reviennent chaque mois, cela te permet de savoir de quoi tu dois disposer au minimum. Ensuite il est bon de mettre un peu d'argent de côté en cas d'imprévu : une panne de voiture, une fuite d'eau... Cela te permettra d'appréhender chaque mois plus sereinement.*

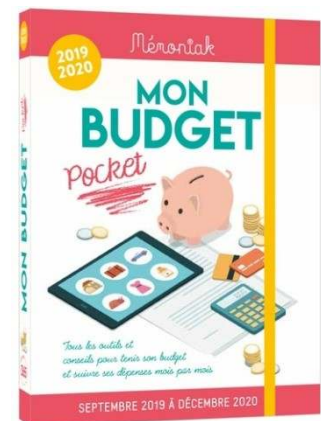
*Cet argent que tu as gagné cet été te permet justement de compléter ce que te donne la bourse étudiante, d'équilibrer le budget de chacun des mois à venir et de mettre un peu d'argent de côté. C'est ce que l'on appelle l'économie.*

*Je me suis rendue compte que cette manière de gérer son argent développe des talents et fait fructifier des vertus.*

*En effet l'esprit d'économie développe la créativité et l'imagination. Si un jour tu souhaites modifier ou améliorer la décoration de ton appartement et que ton budget ne te permet pas de faire de nouvelles dépenses, si ce qui est en magasin est trop cher, qu'à cela ne tienne ! L'imagination se met en branle et tu verras qu'elle fera éclore de merveilleuses idées ! Un morceau de ruban au fond de ta boîte à couture, un vieux cadre au bas de ton armoire, un reste de pot de peinture et voilà qu'un nouvel objet de décoration germe dans ton esprit ! Il en est de même pour les menus, j'en ai déjà fait l'expérience. Tu n'imagines pas le nombre de recettes improbables que l'on peut faire avec ce qui nous reste dans le placard ou dans le réfrigérateur !*

*D'autre part l'esprit d'économie nous permet de travailler la patience et l'acceptation des petites croix. Lorsque tu as repéré un vêtement qui te plaît beaucoup, mais qui est cher, cette vertu va t'aider à attendre les soldes pour pouvoir l'acheter, et la petite croix qui l'accompagne sera d'accepter de ne pas avoir tout de suite ce qui te fait plaisir. Pour l'avoir vécu, ma chère Bertille, je sais que ce n'est pas toujours facile, mais ce sont de petites victoires que tu remportes sur toi-même et qui te préparent à d'autres sacrifices que le Bon Dieu te demandera au cours de la vie et que tu n'auras pas choisis.*

*Il me semble aussi que l'esprit d'économie permet de travailler la vertu de justice. La justice étant de donner à chacun ce qui lui est dû. Cela permet d'identifier une hiérarchie dans les dépenses. En effet, il est juste que tu doives à ton propriétaire le loyer de ton appartement. Il serait malhonnête et injuste de t'offrir un grand voyage et de ne pas pouvoir payer ton loyer. De même il est important que tu te nourrisses correctement afin de pouvoir bien suivre tes études. Il serait désordonné que ton armoire déborde de vêtements et que tu ne manges pas à ta faim car tu n'as pas de quoi faire tes courses alimentaires.*



*Tu vois, ma chère Bertille, il y a un ordre en chaque chose. C'est important de régler d'abord ce que l'on doit avant d'acheter un plaisir qui n'est pas nécessaire. Cette règle te sera très utile si un jour tu as des enfants, leur scolarité coûtera cher, il faut y penser. C'est un sacrifice, certes, mais qui vaudra la peine même si, à cause de cela ta famille n'aura pas les moyens de s'offrir des vacances, de louer un gîte. L'éducation de tes enfants ne sera - t- elle pas plus importante que des vacances éphémères au bord de la plage ? Là encore ton imagination sera bien utile pour organiser de belles vacances toutes simples en famille !*

*Ce premier salaire que tu viens de recevoir est une très bonne expérience de la vie, il va te permettre de réfléchir sur la priorité de tes dépenses pour cette année, d'anticiper en cas d'imprévu, et pourquoi pas, de mettre un peu de côté pour un projet qui te tient à cœur, ne m'as-tu pas dit que tu souhaitais voir « Le lac des Cygnes » de Tchaïkovski à l'opéra ?*

*Cette habitude d'économie que tu vas prendre petit à petit te servira toute ta vie, notamment si tu deviens épouse et mère, car ton mari saura qu'il peut compter sur toi en ce qui concerne le budget familial, et les vertus que tu auras développées apporteront joie et harmonie dans ton foyer !*

*Je te souhaite une très bonne année scolaire et te dis à très bientôt !*

*Je t'embrasse,*

*Anne*

## 100 ans !

Prévue en 1914 et retardée à cause de la guerre c'est le 16 octobre 1919 qu'a lieu la consécration de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre par l'archevêque de Paris, le Cardinal Amette.

En décembre 1870, suite à la défaite militaire de la France face à la Prusse, Alexandre Legentil et Hubert Rohault de Fleury défendaient auprès de Monseigneur Guibert l'œuvre du Vœu National de bâtir une église à Paris, dédié au Sacré-Cœur de Jésus, en signe d'expiation :



*« Le sanctuaire du Sacré-Cœur deviendra devant Dieu l'expression d'une supplication générale pour que les jours de nos épreuves soient abrégés et adoucis. En s'élevant comme un acte public de contrition et de réparation pour tant de péchés commis contre Dieu, ce temple sera encore parmi nous une protestation contre d'autres monuments et œuvres d'art érigés pour la glorification du vice et de l'impiété(...)»<sup>1</sup> ». Sa construction est déclarée d'utilité publique par une loi votée par l'Assemblée nationale et sera achevée en 1914.*

*« Que la dévotion au Cœur de Jésus se répande de plus en plus dans les masses populaires pour ramener les cœurs pervers et réchauffer les cœurs refroidis ! Avec elle nous verrons la religion refleurir, les chrétiens s'affirmer, l'action catholique progresser, l'esprit religieux qui sommeille dans un trop grand nombre d'âmes se réveiller, accomplir des merveilles et assurer la paix aux consciences.*

*Que la dévotion au Cœur de Jésus pénètre de plus en plus dans les foyers, où son image aura été intronisée, et l'on y verra avec l'honneur et la vertu, régner la paix et l'harmonie, parce que l'Évangile y sera pris au sérieux, parce qu'on y professera toute la foi et qu'on y accomplira toute la loi. Que la dévotion au Cœur de Jésus trouve accès dans les sphères de la vie publique ; que, pour suppléer à des abstentions regrettables, les représentants du peuple dans les conseils de la nation, des départements ou des communes, se consacrent solennellement, comme cela s'est vu dans des régions privilégiées, en leur nom et au nom des populations dont ils sont les mandataires, à ce Cœur adorable ; que cet exemple magnifique trouve de nombreux imitateurs ; qu'il s'en suive une affirmation courageuse et une pratique sincère de la foi, qu'advient-il ? Ce sera le rétablissement de l'ordre, et par là même ce sera l'affermissement de la paix à tous les degrés de l'échelle sociale, parce que l'humilité du Cœur de Jésus aura pénétré dans les âmes, avec le sens chrétien. »*

<sup>1</sup> Monseigneur Guibert, archevêque de Paris le 18 janvier 1872

<sup>2</sup> Mgr Rumeau, Extrait de l'Homélie de clôture du 19 octobre 1919

### Patience...

Bloqué depuis 15 minutes dans les bouchons Porte de la Chapelle, je trépigne ! Quelle lenteur ! Jamais je n'arriverai à temps. Que de temps encore perdu à attendre ! Cet accident sur la route, toujours quand il ne faut pas, décidément je n'ai pas de chance aujourd'hui. Vite, que dit Waze ? N'y a-t-il pas d'itinéraire plus rapide ? Non, il plante et se ferme. Impossible de relancer l'application ! Que dit Google maps ? Ouf, je ne suis pas perdu, Google me trouve un itinéraire de contournement, je n'arriverai pas trop en retard ...



Qui n'a pas déjà vécu cette scène ? Tout, tout de suite et sans attendre, tel est notre « art » de vivre. Ce n'est pas nouveau, déjà dans les années 30 le père Lyonnet disait : « notre plus grand défaut et notre plus grave faiblesse consiste à vouloir de suite être au but et obtenir le progrès souhaité ».

En effet, nous menons une vie trépidante qui nous donne l'illusion d'avancer en permanence vers un mieux potentiel. Nous n'avons plus besoin d'attendre car beaucoup de choses peuvent être obtenues très rapidement voire quasi instantanément. Et nous sommes tout décontenancés quand dans notre vie, un projet n'avance pas aussi vite que nous l'attendons. Quand le Bon Dieu que nous implorons ne nous exauce pas de suite. Quand nous faisons de notre mieux pour passer en classe supérieure et que malgré cela nous devons redoubler. Quand nous voyons le mal qui se fait dans la société et que nos efforts et ceux des hommes de bonne volonté restent impuissants et apparemment sans effet ! Qu'attend le Bon Dieu ?

Nous sommes souvent tentés soit de nous décourager et d'abandonner, soit de bousculer, de précipiter les choses pour avancer. Oui dans une certaine mesure, faisons tout notre possible, mais laissons Dieu choisir son heure. N'oublions pas qu'avant d'agir, et de passer à l'action, Jésus est resté dans l'ombre et s'est « préparé » pendant 30 ans, qu'avant de ressusciter et de montrer sa victoire à la face du monde, il y a eu le calvaire et 3 longues journées de mort. Ces longues journées parfois monotones qui nous paraissent inutiles et vaines permettent à la semence de lever, de grandir et finalement de mûrir sous le soleil de la grâce. Alors ne soyons pas trop impatients et laissons la Providence guider les grands et les petits projets de notre vie. Elle sait ce qu'elle fait et quand elle le fait.

Charles



Notre-Dame de la Providence  
Marbre de J. Mercuriano, 1913



**Toujours plus haut !****Les petits riens**

Ils jalonnent nos journées et sont tellement habituels que nous n'y faisons plus attention.  
Ils méritent pourtant d'être remarqués pour s'émerveiller de la délicatesse divine ; que celle-ci vienne à nous ou qu'elle soit suscitée en nous pour répandre la joie.  
Ils ne s'achètent pas, sont donnés gratuitement, à profusion si nous savons les débusquer,  
*Ce sont les petits riens...*

Un rayon de soleil qui tout à coup vient illuminer la triste fin de journée bien monotone,  
La dernière rose du chemin alors que l'hiver s'avance avec sa grisaille endormie ou que le cœur est trop lourd de la perte de l'aimé,  
L'argenteur du noir rameau, tout à coup givré, se parant ainsi de noblesse pour scintiller au soleil,  
Le chant d'un oiseau ou sa visite au carreau de la fenêtre, les notes de musique d'un piano,  
La migration criante du grand V des oies sauvages  
La lumière de la mer dans la tempête d'écume, les cimes éblouissantes  
*Ce sont les petits riens*

Le sourire d'un inconnu dans la rue où la foule se presse, la complaisance inattendue de celui à qui l'on s'adresse,  
L'appel d'une amie un peu perdue de vue  
Le premier sourire à la vie du tout petit et les étapes qui marquent son éveil,  
La gratitude des grands enfants mesurant la peine et les sacrifices pris pour eux,  
La lente montée d'une âme que nous portons depuis des mois ou des années dans la prière et qui, tout à coup, débouche dans la lumière du Divin comme la brebis perdue revenant au bercail,  
Le soleil traversant à flot dans le vitrail et embrasant l'autel à la Consécration  
*Ce sont les petits riens*

Les souvenirs d'enfance en sont remplis : une impression, une odeur de vieille maison, un goût de gâteau, un geste tendre, des petits moments familiaux,  
Les chants, jeux ou promenades en famille plutôt que la radio ou les films,  
Ils restent parfois longtemps, et viennent éclairer l'âge qui avance,  
Loin des joies chères, bruyantes ou éphémères, racoleuses et trompeuses qui proposent le bonheur à bon marché pour des lendemains amers,  
Loin des rires lourds qui salissent la beauté d'une âme et se moquent de la vertu,  
*Ce sont les petits riens*

Le cœur se soulevant de tendresse pendant la prière pour Celui qui nous a tout donné,  
Le petit service rendu sans bruit qui a cherché avec prévenance le besoin de l'autre,  
L'ouvrage réalisé avec adresse et le repas soigné pour accueillir la maisonnée,  
Les pensées devant toutes les fenêtres des logis allumées dans la nuit, où vivent des âmes pour lesquelles, tout à coup, nous prions silencieusement et profondément avant de s'en aller en laissant un peu de Dieu,  
Cela ne paraît rien, pourtant c'est si grand mais si caché aussi,  
*Ce sont les petits riens*

Recherchons-les de tout notre cœur, il y en a tant et tant, pour savoir en rendre grâce, garder l'âme haute, aimable car heureuse et simple...  
*Ces petits riens...*

*Jeanne de Thuringe*

## Méditation

### La pauvreté de la crèche, ou l'infinie richesse du Verbe

*La lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas reçu ; mais à tous ceux qui l'ont reçu, a été donné de devenir enfants de Dieu. Si la première image de l'Incarnation est celle de la lumière de vie jaillissant au milieu des ténèbres du péché, apparaît aussitôt le drame du refus de Dieu : les ténèbres ne l'ont pas reçu. Évoquer l'Incarnation, c'est en même temps évoquer le refus de l'Amour, l'ingratitude croissant à mesure que s'étend sa miséricorde : Il est venu chez les siens, et les siens ne l'ont pas reçu. Les ténèbres se sont épaissies, comme la nuit se referme plus noire après la foudre : le monde ne l'a pas connu. Vraiment, Jean-Baptiste avait crié dans le désert... Elle est pourtant là, la vraie lumière, évidente, fulgurante et douce à la fois.*

Comment s'y ouvrir, quelles sont les dispositions que Dieu attend de l'homme pour se donner à lui ? La crèche l'indique. Le Christ n'a pas voulu naître dans des palais somptueux, ni dans des maisons richement ornées. Non ; seule la crèche avait les qualités requises pour recevoir dignement Dieu. Quelles sont-elles donc ?

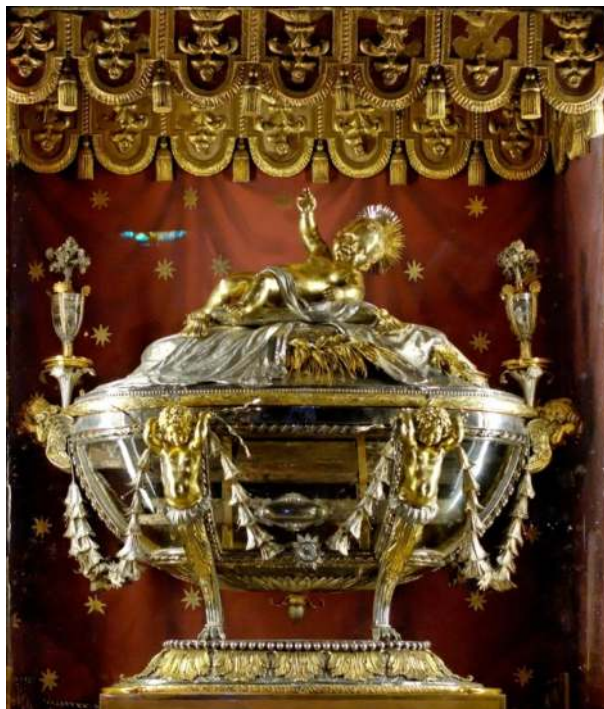
Fondamentalement, la crèche est un lieu éloigné du monde, un lieu où la malice du monde n'a pas de place ; un lieu contradictoire avec l'esprit du monde. Ce lieu est pauvre, vide de ce que le monde appelle richesses. En est écarté tout ce qui éblouit trop facilement le regard humain – et l'aveugle d'autant. C'est au prix de ce dépouillement de l'apparat que pourra se

manifeste celui qui est *la vraie lumière*. D'ailleurs, regardez qui pénètre la crèche : la sainte Vierge et saint Joseph, sur qui le monde n'a pas de prise ; les bergers, hommes pauvres vivant selon Dieu. Certes les rois mages sont des hommes riches : riches matériellement par leur fortunes, riches spirituellement par leur sagesse. Mais accéder à la crèche n'est alors possible qu'au prix d'un long itinéraire, fait de détachement. Seul le dénuement, au moins intérieur, permet de pénétrer les richesses infinies de Dieu. Il faut avoir soif – et donc reconnaître son manque – pour être autorisé à



puiser à la fontaine de vie. En un mot, il faut se ranger parmi les pauvres.

Le Christ lui-même en son humanité, sorte de crèche continuée, n'aura jamais ne serait-ce qu'une pierre où reposer sa tête. Toute sa vie sera éloignée des richesses humaines, des repus et des cossus. Il n'est pas venu rassurer nos aises, ni nous enliser dans des biens qui ne sont glaise, mais nous révéler la richesse infinie de Dieu, et nous la faire partager.



RELIQUE DU BOIS DE LA CRECHE – SAINTE MARIE MAJEURE

Car, à celui qui ainsi sait se détourner de ce sur quoi tant d'hommes miroitent, qu'est-il donné de contempler ? En ce petit enfant étendu sur la paille, il reconnaît et adore Dieu ! Loin des théophanies qui effrayaient les juifs au pied du Sinaï, il contemple et s'émerveille de l'Emmanuel, du Dieu donné. *Au principe était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu... et le Verbe s'est fait chair, et Il a habité parmi nous* (Jn 1, 1 et 12). *Splendeur de la gloire du Père et forme de sa substance* (He 1, 3), le Verbe est le cantique parfait et éternel que Dieu se chante à lui-même, cantique jaillissant des profondeurs de la divinité,

cantique vivant dans lequel Dieu se complaît éternellement, parce qu'il est l'expression infiniment parfaite de ses perfections infinies. Et ce cantique divin, *le Verbe, s'est fait chair et il a habité parmi nous* (Jn 1, 14). En assumant une humanité, le Verbe divin ne s'amointrit pas, il reste ce qu'il est : le Verbe éternel, la glorification infinie de son Père. L'humanité du Christ est ce Temple (Jn 2, 19-20) d'où, ici-bas, le Verbe fait entendre le cantique divin à la gloire du Père. Par lui, la louange du Père renaît là où elle n'était plus. C'est là l'œuvre essentielle de son humaine vie, il le dira expressément à la fin de celle-ci : *Père, je vous ai glorifié sur terre* (Jn 17, 4). Simple et éternel en lui-même, le cantique divin se déploie désormais en des accents humains. Humaine dans ses expressions, cette louange garde néanmoins sa valeur infinie, car elle reste celle du Verbe, du Verbe fait chair. Les anges s'en émerveillent et le chantent : *Gloria in excelsis Deo*.

Unir l'homme déchu à la louange que le Verbe adresse éternellement à son Père réclame le rachat du péché, la Rédemption. Aussi, afin de nous réunir dans la louange éternelle du Père, le Christ, Dieu donné, se livre à nous, pour nous. Le Christ, *en entrant dans le monde, dit : Vous n'avez pas voulu de sacrifice ni d'offrande, alors j'ai dit : me voici je viens pour faire ô Dieu, votre volonté* (He 10, 5). Ce n'est pas un hasard si, dès le premier instant de sa vie terrestre, il voulut être allongé sur le bois ; le bois de la crèche, annonciateur de cet autre bois rédempteur par lequel il nous établira dans la paix de Dieu : *et in terra pax hominibus*. O merveille, ce bois est celui d'une mangeoire : Dieu veut que nous mangions les fruits de ce bois, que nous communions à sa croix. Mystère insondable de ce Dieu donné dans l'Eucharistie !

L'amour du Christ pour son Père s'incarne donc ici-bas et se concrétise dans l'amour qu'il eut pour nous ; ces deux amours ne font qu'un. En se livrant totalement pour opérer notre salut, Il

donne à son Père toute la gloire qui lui revient, car Il associe la création à la louange du Verbe éternel. Le voici donc tout à la gloire du Père, et entièrement livré aux autres, jusqu'à la dernière goutte de son sang : le Christ n'a rien gardé pour lui-même. Telle est l'ultime pauvreté de celui qui nous enrichit : c'est la pauvreté même de l'amour, qui toujours est extase, c'est-à-dire sortie de soi, oubli de soi. C'est à ce nécessaire dépouillement que la crèche, ultimement, nous invite. Le Verbe incarné nous y apprend que notre amour pour Dieu, pour le Père, passe lui aussi nécessairement par l'amour du prochain. L'adoration que nous avons pour le Père est certes en premier lieu une action de grâce, un immense chant de louange pour les bienfaits de sa miséricorde qui se sont déversés sur nous. Mais chanter une telle réalité, c'est se reconnaître redevable devant Dieu. Or cette dette envers Dieu ne peut se satisfaire qu'à travers les autres, en œuvrant pour qu'eux aussi deviennent louange de Dieu. Tel est toujours l'ultime motif de l'authentique amour du prochain, rappelons-le. Ainsi donc, à notre tour, à la suite du Dieu donné,



sommes-nous appelés à devenir des êtres-donnés, des êtres livrés pour le bien des autres, afin qu'ils deviennent Verbe de Dieu, louange de Dieu : *Nous avons connu la charité de Dieu en ce qu'il a donné sa vie pour nous ; nous devons, nous aussi, donner notre vie pour nos frères* (1 Jn 3, 16).

Apparaît alors toute la pertinence des mots d'un Charles de Foucaud (écrits spirituels, p. 106), qui voulut vivre cette réalité dans toute sa radicalité : « Je ne puis concevoir l'amour sans un besoin un besoin impérieux de conformité, de ressemblance, et surtout de partage de toutes les peines, de toutes les difficultés, de toutes les duretés de la vie ... Être riche, à mon aise, vivre doucement de mes biens, quand vous avez été pauvre, gêné, vivant péniblement d'un dur labeur : pour moi, je ne le puis, mon Dieu... je ne puis aimer ainsi ».



*Toute l'équipe vous souhaite  
un Saint Avent  
et un joyeux Noël  
sous le regard de Notre-Dame des Foyers Ardents !*

**NOUVEAU : Profitez de cette offre exceptionnelle pour diffuser votre  
Revue !**

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par Foyers Ardents, vous pouvez nous envoyer leurs noms (liste limitée à 5 personnes sélectionnées). Adressez-nous un mail en précisant leur nom, leur adresse, leur **adresse mail** et leur numéro de téléphone ; nous leur enverrons un numéro gratuit dans les mois qui viennent.

*Foyers ardents, 2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles  
ou sur [contact@foyers-ardents.org](mailto:contact@foyers-ardents.org)*



## L'école est-elle obligatoire dès l'âge de 3 ans ?

*Cette nouvelle loi du 31 juillet 2019 a inquiété un bon nombre parmi vous : beaucoup ont cru que la scolarité était obligatoire et se sont empressés d'inscrire leurs tout-petits à l'école du quartier, croyant être répréhensibles s'ils ne le faisaient pas.*

*Notre revue voudrait éclairer les parents à ce sujet, afin qu'ils prennent leur décision en connaissance de cause et soient au courant de leurs obligations réelles. La liberté des parents éducateurs serait-elle en voie de régression ?*

*Heureusement il reste encore quelques solutions pour échapper à cette prise en main de l'Etat sur nos enfants... Profitons-en car, s'il y a un lieu où nos tout-petits s'imprègnent d'équilibre, d'amour et de leçons de vie, c'est bien dans le nid familial !*

*Une fidèle lectrice nous a envoyé cet article qui éclairera sur la situation juridique en faisant part de son expérience et de son analyse.*

Vous avez un enfant né en 2016 et votre école ne prend pas les enfants à partir de cet âge, ou alors vous ne souhaitez pas encore le scolariser : que faire ? Quel est le texte de loi ? Quels sont vos droits et obligations ? Voici quelques précisions pour aider les parents à mieux comprendre la nouvelle réglementation française et notre avis de maman sur la question.

**1/ Le texte de loi** (entrée en vigueur le 31/07/2019 pour la rentrée scolaire 2019-20)

Les articles L131-1 à L131-13 du Code de l'éducation stipulent que l'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. Les parents peuvent choisir de scolariser leur enfant dans un établissement scolaire (public ou privé) ou bien d'assurer eux-mêmes cette instruction. L'instruction dans la famille, parfois appelée *école à la maison*, doit permettre à l'enfant d'acquérir des connaissances et des compétences déterminées. L'instruction donnée et les progrès de l'enfant sont contrôlés.



Avant cette loi, l'obligation d'instruction était à partir de l'âge de 6 ans. On avance donc

de 3 années, ce qui n'est pas rien, cette obligation légale. A noter qu'il s'agit bien d'**instruction** (enseignement des savoirs) et non pas de **scolarisation** (inscription à l'école). L'école à la maison peut donc continuer de se faire à partir de 3 ans et même après 6 ans, uniquement pour les enfants d'une seule et même famille : c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir de rassemblement d'enfants issus de plusieurs familles pour faire une classe de petite section par exemple.

L'école à la maison peut être un choix des parents. Après tout, 3 ans, c'est encore petit. Certains enfants ne sont pas encore propres, d'autres ne sont pas prêts. Parfois, s'il y a un bébé derrière, la maman gardant l'un, garde l'autre aussi sans soucis de trajets à l'école. Dans cette mainmise toujours plus avancée de l'Etat sur nos jeunes enfants, Dieu merci, nous avons encore le choix et les moyens de garder nos petits à la maison. L'éducation est alors réalisée par les parents eux-mêmes ou par une personne de leur choix. Aucun diplôme particulier n'est nécessaire pour assurer l'enseignement. La démarche et les méthodes pédagogiques choisies doivent être présentées à l'inspecteur chargé du contrôle.

Dans le cas assez fréquent où l'école (en général hors-contrat) de vos aînés ne prend pas en charge les enfants de moins de 4 ans, sachez donc que :

- L'école n'a pas l'obligation d'ouvrir une classe de petite section. C'est une démarche assez lourde de conséquences financières, car la classe des petits doit contenir des toilettes adaptées, un point

d'eau, une salle de sieste et tout le matériel habituel en guise de sécurité...

- Vous-mêmes, parents, n'êtes pas contraints d'inscrire votre enfant ni dans une autre école que celle des aînés, ni même à un cours par correspondance.

## 2/ Les démarches

Avant chaque rentrée scolaire, les parents de l'enfant (français domicilié en France) doivent déclarer au maire de leur commune **ET** au DASEN (directeur académique des services de l'éducation nationale) que l'instruction sera donnée dans la famille.

Pour savoir à qui écrire, vous pouvez vous rendre sur le site [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr) et en cherchant « école à la maison », vous aurez toutes les coordonnées utiles en renseignant simplement votre code postal.

Cette déclaration se fait par écrit, doit être signée par les deux parents et comporter les informations suivantes :

- Nom, prénom, date de naissance et adresse de l'enfant
- Noms, prénoms et adresse des parents de l'enfant
- Adresse où est dispensée l'instruction si elle est différente de celle du domicile.

Si la famille décide d'adopter en cours d'année scolaire cette forme d'instruction, elle dispose de 8 jours pour faire la déclaration. Le DASEN accuse réception de la déclaration et adresse à la famille une attestation d'instruction dans la famille. A noter que cette déclaration doit être renouvelée chaque année.

En revanche, dans le cas de l'enseignement à domicile, et même pour des enfants de 3 à 4 ans, la loi renforce les contrôles :

- **Le contrôle du maire** : le maire doit mener une enquête sur l'enfant instruit dans sa famille, dès la 1<sup>ère</sup> année. Cette enquête est renouvelée tous les 2 ans, jusqu'aux 16 ans de l'enfant. L'objectif de l'enquête est de contrôler les raisons pour lesquelles ce mode d'instruction est choisi par la famille, et s'il est compatible avec l'état de santé et les conditions de la vie de famille. Elle ne concerne pas la qualité de l'instruction qui relève du contrôle pédagogique.
- **Le contrôle de l'académie** : Un inspecteur d'académie effectue le

contrôle individuel de l'enfant au moins une fois par an. Ce contrôle est effectué à partir du 3<sup>ème</sup> mois suivant la déclaration d'instruction dans la famille. La famille doit être informée par écrit de l'objet et des modalités de ce contrôle. L'inspecteur contrôle les connaissances et les compétences acquises par l'enfant, lors d'un entretien avec ses parents. Ceux-ci présentent à cette occasion la démarche et les méthodes pédagogiques qu'ils mettent en œuvre, ils ne sont pas obligés de se soumettre au programme de l'éducation nationale. L'enfant effectue ensuite des exercices adaptés à son âge et à son état de santé. L'inspecteur évalue que les connaissances et les compétences correspondent à celles qui sont attendues, en particulier à la fin de chaque cycle d'enseignement. Les résultats sont communiqués aux parents dans un délai de 3 mois.

La famille qui ne transmet pas la *déclaration d'instruction dans la famille* au maire et au DASEN à la rentrée scolaire risque une amende de 1.500 € et s'expose au risque de perte du droit aux prestations familiales pour cet enfant. Elle ne peut pas s'opposer au contrôle pédagogique.



Nous ajoutons après examen des textes et du « socle commun des connaissances », que les notions à acquérir en petite section sont assez floues... Concrètement, pour un enfant entre 3 et 4 ans, savoir faire des phrases cohérentes et répondre à une question simple, reconnaître les couleurs et les formes, se repérer dans l'espace, coller des gommettes, tenir un crayon ou verser de l'eau dans un récipient, seront les acquisitions attendues par l'inspection.

## 3/ Notre avis de maman catholique au foyer

Nous sommes dans la situation où notre école hors-contrat n'a pas les moyens d'ouvrir une classe de petite section : deux enfants déjà scolarisés, deux autres enfants à la maison à temps plein car nous sommes persuadés que c'est chez nous que nos petits sont le mieux :

pas de réveil intempestif pour la crèche, des bébés qui dorment bien et longtemps, un rythme très sage en journée où les petits suivent maman partout, jouent avec les pinces à linge quand elle fait sa lessive, sortent en vrac les assiettes en plastique quand elle vide le lave-vaisselle, et font une bonne sieste avant d'aller chercher les « grands » à l'école.

L'instruction obligatoire va maintenant entraîner des inspections à subir dans notre foyer ? Faut-il inscrire une petite fille de 3 ans à un cours par correspondance afin d'avoir un support, afin de lui apprendre plus de choses, afin de ne pas trembler devant l'inspection ? Mais 3 ans c'est bien jeune pour s'astreindre à une vraie concentration... Et il n'est pas question de l'inscrire dans une autre école ! Outre les temps de trajets rallongés, la seule école possible serait publique et avec quel enseignement (l'éducation sexuelle peut-être), quelle maîtresse, quels amis ?... Les aînés qui n'ont pas reçu cette « instruction obligatoire » suivent bien en classe, ne sont pas perdus, font correctement leurs devoirs du soir... alors ?

Alors, chères mamans, il faut bien le reconnaître, la loi est contre vous. Le ministre a abaissé de 6 à 3 ans l'âge de l'instruction « pour une école de la confiance », car il veut lutter contre les inégalités. Quelles inégalités quand vous vous efforcez d'aimer et d'éduquer de la même façon tous vos enfants ? Quand vous savez qu'au fond, aucun ne ressemble à l'autre ? Dans le texte gouvernemental, vous lisez que « la scolarité à l'école maternelle joue un rôle crucial dans le développement des jeunes enfants : elle est à la fois le tremplin vers la réussite, le foyer de l'épanouissement des élèves et le creuset de la réduction des inégalités sociales ». Vous voilà perplexe. Vous regardez à nouveau votre petite fille de 3 ans : comme elle est gaie ! La voilà qui chante pour amuser le bébé ; elle connaît toutes ses couleurs ; elle sait attacher seule ses souliers ; à la sortie de la messe elle est très entourée car elle aime aller vers les autres enfants ; cet été, elle est partie seule avec ses grands-parents quelques jours à la montagne. Certes, elle n'est pas scolarisée, mais elle vous semble épanouie et sociable et vous savez que le jour où elle rejoindra ses frères et sœurs à l'école des religieuses, elle sera prête, mûrie, impatiente même... alors que plus tôt elle se serait épuisée à la tâche. Parce que l'instruction obligatoire, cela veut dire aussi que les parents du sous-contrat n'ont plus le choix

de mettre leur petit simplement une ou deux matinées par semaine...



On le sait : les principales difficultés liées à l'échec d'un début de scolarisation relèvent dans la majorité des cas d'un rythme trop effréné pour l'élève.

Sur le fond, on l'a compris, l'administration n'aime pas l'école à la maison. Mais l'enjeu en vaut la chandelle et une fois que vous aurez franchi le pas, vous n'entendrez plus parler qu'une fois par an de cette inspection qui d'ailleurs se passera peut-être très bien ! Si cela vous est possible, organisez-vous pour que votre mari soit présent ce jour là car il faudra être disponible pour répondre à l'inspecteur et en même temps veiller sur votre petit monde...

Par ailleurs, nous ajoutons que certaines écoles hors-contrat ont fait le choix d'ouvrir une classe de petite section puisque la demande était très forte, que les finances suivaient, notamment dans les grandes villes, et parce que toutes les mamans n'ont pas forcément le choix, au vu de leur travail, d'un enfant handicapé, ou parce qu'elles ne se sentent pas capables d'accueillir sereinement un inspecteur. Bien sûr, à chacune de distinguer en conscience ce qui conviendra le mieux pour l'enfant et le reste de la famille. Nous voudrions tout de même appuyer sur ce désengagement progressif de la sphère familiale quant à la prise en charge de l'enfant. Tenez-bon, courageuses mamans ! Comprenez qu'à 3 ans, votre enfant est encore si petit, sa meilleure place sera à la maison près de vous, même sans vrai « temps de travail scolaire », il vous regarde et il apprend, tout simplement ! Ne lui volez pas son enfance ! Le Bon Dieu vous enverra les grâces nécessaires et plus encore. Nous vous souhaitons bon courage pour cette nouvelle année scolaire et nous prions pour vous.

Agnès Lafargue



## Inhumation, incinération ou humusation... A vous de choisir !

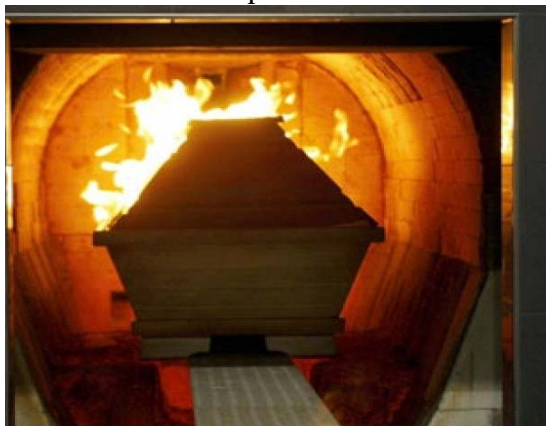
En ce mois de novembre où l'Eglise nous fait honorer nos morts, une question revient souvent : pourquoi préférer l'inhumation à l'incinération ?

Les principes écologiques nous répètent à qui mieux mieux combien l'incinération préserve notre planète<sup>7</sup> ; nous avons même entendu récemment des nouveautés en la matière qui montrent que le pire est à venir : « Faisons don de notre corps à la terre en faisant de notre dépouille du... compost ! » Cela a pour nom l'humusation : un an après la mort de notre proche ce système nous permettra de récupérer 1 m<sup>3</sup> d'humus pour fertiliser notre jardin... On entend parler aussi de liquéfaction par une dissolution du corps dans un bain chimique qui serait transformé en engrais... Jusqu'où irons-nous ? Pour l'instant en France, seules deux solutions sont autorisées par la loi : l'inhumation ou la crémation (nouveau nom donné au mot incinération utilisé davantage pour les déchets...).

Ces quelques lignes vous aideront à argumenter les discussions avec ceux qui, autour de vous, cherchent des réponses.

### Penchons-nous tout d'abord sur la pratique de la crémation.

La crémation est un acte d'une rare violence qui réduit le corps du défunt en un peu de cendres. Entouré jusqu'alors des meilleurs soins et affections, ce corps est livré au supplice du feu, dans un four préchauffé à 850°C en soixante-quinze minutes...



Ne veut-on pas par là détourner le sens de la mort et éloigner des hommes les salutaires pensées qui le font réfléchir régulièrement à

sa destinée ? Ne veut-on pas nous faire croire par cette destruction que tout s'arrête après la mort ?

63 % des personnes interrogées préféreraient être incinérées qu'enterrées.<sup>8</sup>

37 % des défunts sont aujourd'hui incinérés ; cette pratique rentre dans les mœurs progressivement avant de parvenir à l'humusation...

Certes l'intention de tous ceux qui se font incinérer aujourd'hui n'est pas de nier la résurrection des corps. Dieu est Tout-Puissant et saura reconstituer les corps pour la résurrection finale ; mais cette pratique ne participe-t-elle pas à la perte de la **foi** et de l'**espérance** après la mort en manquant aussi à la **charité** chrétienne qui réclame le respect dû au corps, temple du Saint-Esprit ? *Que répondre à l'argument « tu es poussière et tu retourneras en poussière » ?!*

27 % des « utilisateurs » de cette méthode le demandent pour participer ainsi à « sauver la planète ». 31 %<sup>9</sup> le font afin de ne pas embarrasser leur famille : la mort serait-elle un fardeau qu'il faudrait alléger pour laisser tranquille nos proches ? L'hygiène, l'économie sont aussi invoquées. On sait qu'au moment des grandes épidémies la crémation fut une pratique visant à éviter la contagion ; mais est-ce bien d'actualité ?

Si c'est parfois l'ignorance qui est à l'origine de cette pratique, on ne peut nier que cela devient un acte public ayant une grande force symbolique dans le cœur des hommes, visant à détruire la civilisation chrétienne en laissant croire que tout s'arrête à la sortie du funérarium. Il ne nous reste plus qu'à « faire notre deuil » et l'on oublie que la vie n'est pas terminée, qu'on a le devoir de prier pour nos défunts qui sont peut-être au purgatoire et réclament nos supplications. Cette disparition totale trouble d'ailleurs certains endeuillés qui se plaignent d'avoir l'impression de s'être débarrassé de leur défunt... Il ne restera plus qu'une petite boîte dans « le jardin du souvenir » ou le « colombarium » : doux mots qui veulent faire oublier la violence du feu

<sup>8</sup> Le Monde – 4/10/2018

<sup>9</sup> CAIRN Info

<sup>7</sup> Argument très discuté si on compare avec une inhumation en pleine terre.



mais qui font renier en acte les trois vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité. Cherchons plutôt à savoir d'où vient cette mise à l'honneur et quels sont les véritables penseurs qui ont abusé les esprits crédules. La pratique de la crémation devint à la mode en Europe à la toute fin du XIXe siècle quand les sociétés de franc-maçonnerie obtinrent du gouvernement la reconnaissance officielle de ce rite : « Nous devons employer tous les moyens pour répandre l'usage de la crémation. L'Eglise en défendant de brûler les corps, affirme ses droits sur les vivants et les morts, sur le vulgaire, les vieilles croyances aujourd'hui dissipées à la lumière de la science, touchant l'âme spirituelle de la vie future.<sup>10</sup> »

C'est encore une des conséquences de la Révolution dite française qui parvint à changer les esprits à force d'autoriser des actes impies.

Ne voudrait-on pas faire croire que l'homme doit maîtriser sa mort comme sa vie ? Il se croit maître de tout et voudrait oublier la Toute-Puissance de Dieu, alors les saintes pensées sur notre propre vie éternelle s'échappent en fumée...

### Pourquoi préférer l'inhumation ?

L'inhumation est tout d'abord un acte de Foi, Foi en la vie éternelle et dans la résurrection finale à la fin des temps.

C'est le rite qui respecte le mieux ce corps autrefois animé par l'âme chrétienne ; l'Eglise elle-même l'encense et le bénit par respect pour celui qui fut, par son baptême, le temple du Saint-Esprit. Le prêtre accompagne ce corps jusqu'à sa dernière demeure ; en grec cimetièrè signifie dortoir, lieu où l'on dort en attendant le réveil éternel. C'est un lieu d'Espérance

Ce corps a combattu pour remporter la victoire finale. Il était joint à l'âme pour conquérir le ciel. Ce n'était pas une simple enveloppe et l'Eglise nous dit qu'il participera plus tard au sort éternel heureux ou malheureux de l'âme. Il mérite donc notre respect.

Ensevelir les morts fait partie des miséricordes corporelles ; c'est un acte de charité que nous accompagnons de nos prières pour l'âme de notre défunt.

Par l'inhumation le corps retourne à la poussière, cette dissolution n'atteint pas le principe de la vie car notre âme est immortelle.

### Que disent les traditions et l'Eglise du respect dû aux corps de nos défunts ?

Déjà l'Ancien Testament nous parle de Tobie qui ensevelissait les morts au péril de sa vie.

L'Antigone de Sophocle préfère mourir que de laisser son frère sans sépulture. Sous Charlemagne en 789 la crémation est interdite et est un châtement réservé aux hérétiques. Ce n'est que lors des périodes de décadences que les Romains ont adopté la crémation. Cet usage a été conservé sans interruption et universellement dans l'Eglise.

Le droit Canon<sup>11</sup> stipule qu'« il est interdit à un chrétien de demander à être incinéré et nul n'est tenu de respecter cette volonté. »

Le 19 mai 1886, le Saint Office<sup>12</sup> promulgua un décret interdisant la crémation des corps. Le Pape Pie XI écrit le 19 juin 1926 que la crémation est « un rite barbare, impie et scandaleux, gravement illicite qui répugne non seulement à la piété chrétienne mais à la piété naturelle<sup>13</sup>. »

Dans le code promulgué par le Pape Jean-Paul II en 1983, on trouve cette nouvelle loi, contradictoire avec la tradition constante de l'Eglise : « l'Eglise recommande vivement que soit conservée la pieuse coutume d'ensevelir les corps des défunts ; cependant elle n'interdit pas l'incinération, à moins que celle-ci n'ait été choisie pour des raisons contraires à la doctrine chrétienne<sup>14</sup>. »

Préférerons-nous obéir à la tradition millénaire ou sacrifier au nouveau dieu de l'écologie par un retour anonyme dans le giron de la Terre-mère ?

Face à un monde de plus en plus hostile au christianisme et à ses pratiques, ne cédon pas aux forces occultes qui voudraient nous faire perdre de vue la vie éternelle qui n'aura point de fin. Marguerite-Marie



NOTRE DAME LIBÉRATRICE DES AMES DU PURGATOIRE-MONTLIGÉON

<sup>10</sup> Note de Mgr Chollet, archevêque de Cambrai - 1887

<sup>11</sup> Droit canon 1917

<sup>12</sup> Congrégation de la Curie romaine

<sup>13</sup> Actes de Pie XI, T. III

<sup>14</sup> Canon 1176

## Dimanche après-midi ou un jour de vacances



Dans les villes, l'éloignement des cimetières n'incite pas à y entrer et à y faire une petite prière pour nos défunts. Cependant, il est une pieuse coutume de prier pour eux pendant ce mois de novembre et de leur gagner ainsi des indulgences qui leur épargneront des jours ou des années de Purgatoire

(voir les conditions pour la période du 1<sup>er</sup> au 8 novembre dans notre rubrique : *Le saviez-vous ?*). C'est ainsi que l'on se crée un trésor dans le Ciel, avec toutes ces âmes délivrées, qui auront à cœur de nous prendre sous leur pieuse protection.

L'entretien des cimetières reste cependant une œuvre de charité, à laquelle il est bon d'associer les enfants, même tout petits, si vous en avez la possibilité. Désherber, fleurir, nettoyer les tombes, repeindre les lettres effacées, entretenir les grilles ou croix en fer forgé, chacun peut trouver une occupation pendant les vacances de la Toussaint, pour honorer dignement le souvenir de nos Anciens disparus. Et si la besogne vient à manquer, de nombreuses tombes non entretenues peuvent aussi recevoir vos soins charitables.

C'est une œuvre pie qui attire les grâces célestes et qui contribue à apaiser les craintes concernant les fins dernières en permettant à tous de comprendre comment l'Église militante (les fidèles sur la Terre), et l'Église souffrante et triomphante (les âmes dans le Purgatoire, puis dans le Ciel) sont intimement liées et solidaires. De plus, le soin que nous apportons à l'entretien de nos cimetières, manifeste aux yeux de tous la vivacité de notre Foi et de notre Charité, ainsi que notre Espérance en la résurrection des corps. Rien de triste en somme.

Qu'ils sont beaux les cimetières des pays vraiment catholiques !

### Le saviez-vous ?

Du 2 au 8 novembre, tout fidèle peut gagner une indulgence plénière **au profit des âmes du Purgatoire**.

**Œuvre prescrite :** Le 2 novembre : visiter une église en y récitant un Pater, un Credo pour les défunts.

Du 1er au 8 novembre : visiter un cimetière en y priant pour les défunts.

#### Conditions générales :

- Se confesser dans les huit jours précédents ou suivants.
- Communier le jour même.
- Prier aux intentions du Souverain Pontife (Pater, Ave, ou autre prière).

Les intentions du Souverain pontife sont établies par l'Église : exaltation de la Sainte Église, extirpation des hérésies, propagation de la foi, conversion des pécheurs, paix entre les princes chrétiens.

- Etre détaché de toute affection même au péché même véniel (si cette dernière condition n'est pas remplie, l'indulgence sera seulement partielle).

## Prions pour les âmes du Purgatoire !

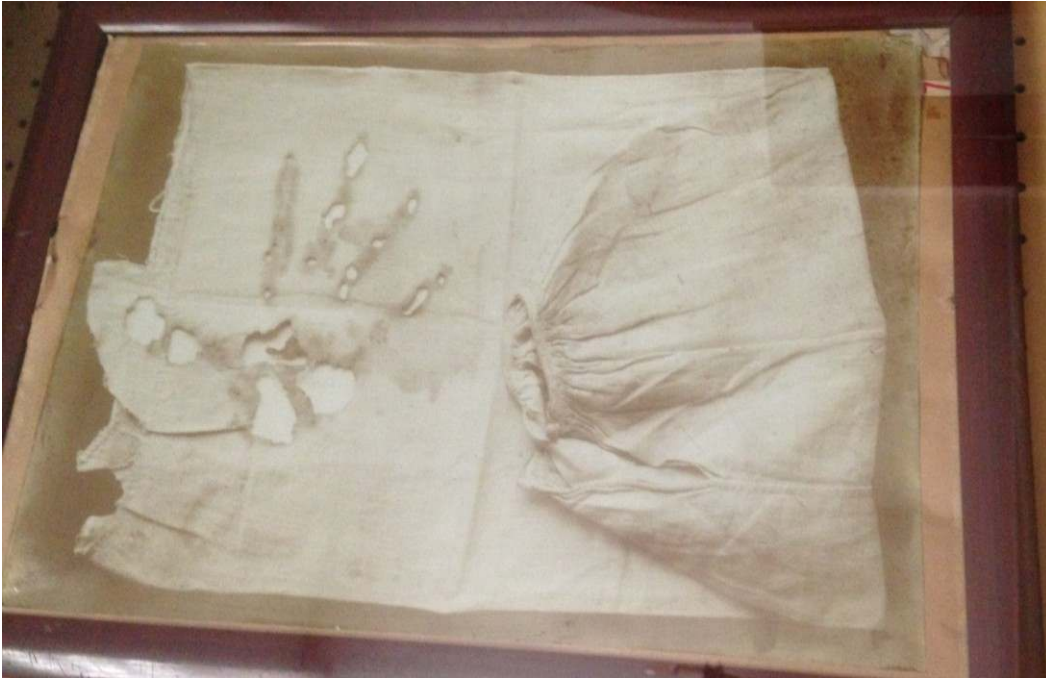


PHOTO PRISE AU MUSEE DES AMES DU PURGATOIRE DANS L'EGLISE DU SACRE-CŒUR DE JESUS A ROME

On distingue nettement l'empreinte laissée par la main de madame Leleux sur la manche de son fils Joseph pendant son apparition la nuit du 21 juin 1789 à Wodecq (Belgique). Morte depuis 27 ans, elle lui rappella les obligations de saintes messes léguées par son père et lui reprocha sa vie dissipée. Elle pria son fils de changer de conduite et de travailler pour l'Eglise. Joseph Leleux se repentit et fonda une Congrégation. Il mourut en odeur de sainteté le 19 avril 1825.



PHOTO PRISE AU MUSEE DES AMES DU PURGATOIRE DANS L'EGLISE DU SACRE-CŒUR DE JESUS A ROME

Empreinte du défunt Père Panzini le 1<sup>er</sup> novembre 1731 laissée sur une petite table de bois dont se servait la vénérable Mère Isabelle Fornari, abbesse des clarisses du Monastère de Saint François à Todi.



## *Au fil de l'aiguille*



Chères amies,

Ce mois ci nous vous avons préparé une nouvelle jupe, taille 34-46 ; deux plis creux cousus ornent le devant et le dos pour lui donner une jolie forme trapèze tout en affinant la taille, elle est entièrement doublée pour la saison.

Elle est facile à réaliser pour des novices en couture.

Choisissez un tissu qui se tienne un peu, pas de maille.

Nous vous souhaitons bonne couture,

Isabelle et Marie Hélène

### *Des cadeaux originaux et utiles pour Noël ?*

*1 – Tous les anciens numéros de Foyers Ardents étant épuisés, nous proposons à ceux qui le souhaitent une réédition à la demande, au prix de 22 € l'année ou 4 € le numéro, port compris. Les envois seront effectués avant Noël si vous réservez **avant le 25 novembre** : profitez-en !*

*2 - Vous êtes nombreux à avoir apprécié notre « Rosaire des Mamans ». Nous sommes heureux de vous annoncer son édition au prix de 6 € l'unité + frais de port dégressifs. N'hésitez pas à commander directement à notre Revue.*

*3 – Pensez à abonner vos proches à Foyers Ardents : c'est un cadeau utile pour vos enfants, parents, amis, petits-enfants et qui produira des fruits durant de longues années!*

*Contactez-nous : Foyers ardents, 2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles, sur le site <http://foyers-ardents.org/> ou sur [contact@foyers-ardents.org](mailto:contact@foyers-ardents.org)*



## ACTUALITES CULTURELLES

### ❖ Moulins (03) :

« La sculpture bourbonnaise », jusqu'au 8 mars 2020 au Musée Anne de Beaujeu. A la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance la sculpture est inégalée dans le duché des Bourbons. Allez découvrir en famille ces chefs-d'œuvre réalisés par les « imagiers » de l'époque...

*(Vierge à l'Enfant et saint Jean-Baptiste)*



### ❖ Ornans (25) :

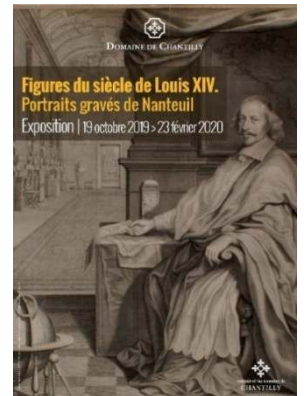
Jusqu'au 5 janvier 2020, intéressante exposition de clôture du bicentenaire du peintre Courbet (1819-1877). *Musee-courbet.doubs.fr*

### ❖ Montargis (45) :

Très belle exposition « Girodet face à Géricault, ou la bataille romantique du salon de 1819 ». Après six ans de fermeture, ce musée tente le pari fou de réunir dans ses salles des pièces inestimables pour le patrimoine français : une telle réunion de tableaux relève de l'exploit ! Jusqu'au 12 janvier 2020, *2 rue du faubourg de la Chaussée.*

### ❖ Chantilly (60) :

Du 19 octobre au 23 février seront exposées 50 œuvres de Robert Nanteuil selon un parcours chronologique retraçant la carrière du portraitiste, pastelliste, dessinateur et graveur du siècle de Louis XIV.



### ❖ Paris (75 008) :

Ne manquez surtout pas l'exceptionnelle « Exposition Alana », l'une des plus secrètes collections privées d'art italien (Fra Angelico, Le Tintoret, Véronèse, Uccello...) présentée au public pour la première fois, dans les somptueux salons du Musée Jacquemart-André, qui, à eux seuls, valent déjà la visite ! Jusqu'au 20 janvier 2020, *158 bd Haussmann.*

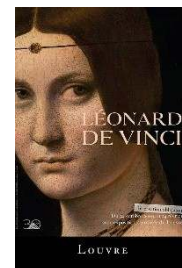
❖ **Musée d'Orsay (75 006) :**

Jusqu'au 19 janvier 2020, Degas vous invite dans « Les coulisses de l'opéra ». A travers l'œuvre d'un immense artiste, le portrait de l'Opéra de Paris au XIXe siècle. Eclairages contrastés, vérité du geste, légèreté...



❖ **Paris (75 001) :**

« **Léonard de Vinci** » : A l'occasion des 500 ans de la mort de Léonard de Vinci, le Louvre présente une incontournable rétrospective sur ce génie de la Renaissance, du 24 octobre 2019 au 24 février 2020. Vous y découvrirez les principales œuvres du maître tout en comprenant mieux les techniques artistiques qui sont les siennes. N'oubliez pas de réserver vos billets au préalable !



❖ **Metz (57000) :**

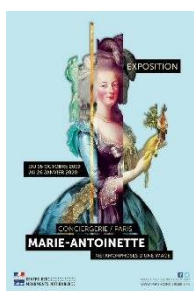
« **La Lanterne du Bon Dieu** » : Du 2020, vous pourrez assister au son et



à l'occasion des 800 ans de son édification. Pour la première fois, ce joyau d'architecture se pare de ses plus beaux atours afin de retracer l'histoire de sa construction : ainsi seront mis à l'honneur les bâtisseurs et les artisans de la « Lanterne du Bon Dieu ».

21 novembre 2019 au 5 janvier  
lumière projeté sur la façade de la

❖ **Paris (75 001) :**



« **Marie-Antoinette, métamorphose d'une image** » : Dernier lieu de détention de Marie-Antoinette avant sa mort, la Conciergerie vous propose une exposition pour revenir sur cette icône de l'histoire. Du 16 octobre 2019, date anniversaire du décès de la reine, au 26 janvier 2020, contemplez un fabuleux rassemblement de portraits de la dernière reine de France : ceux-ci furent réalisés aussi bien de son vivant que de nos jours, à travers le cinéma par exemple.



## Ma Bibliothèque



Vous trouverez ici des titres que nous conseillons sans aucune réserve (avec les remarques nécessaires si besoin est) pour chaque âge de la famille.

En effet ne perdons pas de vue combien la lecture d'un bon livre est un aliment complet ! Elle augmente la puissance de notre cerveau, développe la créativité, participe à notre développement personnel, nous distrait, nous détend et enfin elle enrichit notre vocabulaire.

Il faut, dès l'enfance, habituer vos enfants à aimer les livres ! Mais, quel que soit l'âge, le choix est délicat tant l'on trouve des genres variés... N'oubliez jamais qu'un mauvais livre peut faire autant de mal qu'un mauvais ami !



### ENFANTS :

- A lire dès 4 ans – **LA NUIT DES ANIMAUX** - R. Mettler – Gallimard - 2019
- Dès 6 ans : **CACHÉ DANS LA MARE** - S. Pelon – Amaterre - 2019
- A partir de 8 ans : Cahier d'activités : **LA NATURE** –E. Bone - Usborne - 2019
- Dès 12 ans : **LES FRERES DE LA COTE** – Léon Ville- ESR - 2019
- A partir de 14 ans : **DESSINER LES OISEAUX** – E. Faull - Artemis - 2019

### ADULTES (à partir de 16 ans)

- Vie pratique : **MON BUDGET POCKET** – 365 Paris - 2019
  - Vie chrétienne : **LA BALLADE DE PIERRE ET MARIE ROSE** – ESR – 2019
  - Spirituel : **MARIE MARTHE CHAMBON** – Anne Sigier –2002 - pour augmenter la dévotion aux **Saintes Plaies du Christ.**
  - Politique : **L'ESPION ET LE TRAITRE** - B. Macintyre – de Fallois - 2019
  - Roman : **L'ANTARCTIQUE, LE REVE D'UNE VIE**- M. Horn – Pocket - 2019
- Livre facile, sans dimension religieuse mais qui montre combien l'homme est capable de se dépasser.

Pour compléter cette liste, vous pouvez vous renseigner sur les Cercles de lecture René Bazin : [cercleReneBazin@gmail.com](mailto:cercleReneBazin@gmail.com) (à partir de 16 ans- Culture, Formation)

La revue trimestrielle : « **Plaisir de lire** » propose un choix de nouveautés pour toute la famille (distraction, histoire, activités manuelles) Envoi d'un numéro gratuit à feuilleter sur écran, à demander à : [PlaisirdeLire75@gmail.com](mailto:PlaisirdeLire75@gmail.com)

## Petite Histoire de l'art

### Le style Napoléon III

Avec le second Empire proclamé en 1852, la France va connaître une période de prospérité économique, soutenue notamment par le faste impérial et une vie de cour luxueuse.

Celle-ci jointe à la politique de modernisation de Paris du baron Hausmann entraîne un nouveau mode de vie qui donne aux architectes et aux décorateurs d'intérieur un dynamisme impressionnant.

L'aristocratie et la grande bourgeoisie veulent des hôtels particuliers ou appartements somptueux et cossus conférant un confort douillet. C'est l'âge d'or du décor mural avec tentures, drapés, passementeries, rideaux et le tapissier a un rôle essentiel dans ce résultat.

Dans ces demeures, chaque chambre possède son cabinet de toilette et le chauffage central commence à apparaître, notamment avec poêles et bouches de chaleur répartis dans les pièces.

Pour les meubles, le bois reste très recherché. Le bois exotique provenant des colonies (Guyane et Afrique du Nord) est stocké en province avant d'être travaillé par les ébénistes du faubourg saint Antoine.

Ils servent aux placages pour l'extérieur du meuble tandis que le corps en est fait avec les essences locales : chêne, poirier, noyer, hêtre, orme, tilleul...

Très souvent le poirier sauvage, très dur et donc peu attaqué par les vers, est teinté en noir pour imiter le bois d'ébène, obtenant un effet luxueux à moindre coût.

Le fer et la fonte se prêtant à la fabrication en série, constituent sièges et lits en métal, peu coûteux, tandis que le bronze est réservé aux meubles de prix.

Les travaux d'incrustation sont particulièrement appréciés avec l'ivoire, l'os, l'écaille rouge, le cuivre, l'acier, les pierres dures ou la céramique, jusqu'à une maîtrise parfaite de ces techniques.

Les ébénistes ont leur atelier de dessin pour concevoir le meuble fabriqué par le menuisier, puis travaillent avec l'atelier de fonderie pour les bronzes et du tapissier (où travaillent beaucoup de femmes) pour les garnitures des sièges et lits.

Le capiton, rembourrage de crin maintenu par un tissu de velours ou une soierie, a des piqûres en forme de losanges qui lui donnent une apparence douillette, pour les têtes de lit ou sièges, mais en réalité c'est une assise peu confortable. Le confort de l'assise est justement recherché avec la mise en place systématiquement de ressorts.

Outre ces aspects techniques, ce qui caractérise le style Napoléon III est l'éclectisme : à travers le passé national dont divers styles vont être remis au goût du jour, mais aussi en se tournant vers les autres cultures : la Chine, le Japon, la Turquie avec un style arabisant.

La nature continue d'inspirer les décors et notamment c'est la grande vogue des jardins d'hiver et des serres.

C'est ainsi que l'on trouve des rééditions du style Renaissance, ou Louis XV, Louis XVI, Empire selon les désirs des commanditaires.

Mais certaines créations sont amusantes comme le confident ou l'indiscret qui furent très en vogue.



*Confident*



*Indiscret*



Pour les intérieurs plus modestes les architectes n'interviennent pas et l'on trouve sur catalogue divers meubles pour les appartements bourgeois où le confort est particulièrement recherché avec les fauteuils crapauds, les chauffeuses à fond bas pour les femmes au coin du feu, les poufs, chaise fumeuse pour les hommes s'y asseyant à cheval et s'accoudant pour fumer, etc...



*Meuble d'appui avec écaïlle dans le style Boulle*



*Guéridon en poirier noirci avec décor floral et plateau basculant.*

Certains meubles comme le chiffonnier, la commode ou le semainier n'évoluent guère car ils sont assez faciles à placer un peu n'importe où.

Après la chute du second Empire l'éclectisme sera moins affirmé, plus sobre comme nous le verrons avec le style des années 1880.

*Jeanne de Thuringe*



### INFECTIONS SAISONNIERES : la Rhinopharyngite

L'été s'est achevé et avec l'arrivée de l'automne, arrivent aussi les petites infections de saison qui font partie de nos habitudes. C'est par exemple la rhinopharyngite que l'on sent s'installer avec des éternuements à répétition, des picotements de gorge ou bien un vrai mal de gorge, quelques frissons correspondant à des montées de fièvre ou une grande fatigue et des courbatures.

Chacun de nous reconnaît ces symptômes qui font partie de notre existence. Peut-être, avant d'aller consulter un médecin, pourrions-nous envisager de combattre l'avancée de la maladie par des remèdes dit remèdes de « Grand-Mère » qui ont fait la preuve de leur efficacité.

#### Phytothérapie :

En usage interne :

Thym (plante) + Eucalyptus (feuilles) : faire un mélange en parties égales et prendre 5 grammes (= une demie cuillère à café) en **infusion** plusieurs fois par jour.

Séparément : Bourrache (fleurs) + Chiendent (racine) + Aigremoine (plante) : faire un mélange en parties égales et prendre 5 g en **décoction** une à deux tasses le soir.



#### Aromathérapie :

Essence de Citron + Sarriette + Géranium + Thym : faire un mélange en parties égales et prendre 2 gouttes 3 fois par jour dans un excipient approprié (lait, miel, sucre, huile, alcool).

Il est bon de savoir qu'il existe dans le commerce (en pharmacie) une préparation appelée *Gouttes aux Essences*, très efficace, qui se prend à raison de 10 gouttes matin et soir ; on la trouve actuellement sous forme de

capsules, plus pratiques à utiliser, que l'on prend à raison d'une capsule matin midi et soir.

Les compléments alimentaires : navet, framboise, avoine en soupe.

#### Recommandations :

On peut aussi employer de la Ronce (feuilles et bourgeons) réduite en poudre fine, à inclure dans du sucre caramélisé ; à sucer en « bonbons » entre les repas.

Les plantes utilisées assez tôt peuvent stopper rapidement cette affection et bien sûr, si les symptômes persistent, ne pas hésiter à consulter votre médecin.

Dr. N. Rémy

### **PRIONS LES UNS POUR LES AUTRES**

*Beaucoup d'intentions nous sont confiées : mariage, intentions familiales, entente dans les foyers, naissance, espoir de maternité, santé, fins dernières, rappel à Dieu... Nous les recommandons à vos prières et comme « quand deux ou trois seront rassemblés en mon nom, je les exaucerai », nous sommes assurés que Notre Dame des Foyers Ardents portera toutes nos prières aux pieds de son Divin Fils et saura soulager les cœurs. Une Messe est célébrée chaque mois à toutes les intentions des Foyers Ardents. Unissons nos prières chaque jour.*



## UN PEU DE DOUCEUR DANS CE MONDE DE BRUTES....

ou quelques principes élémentaires de Savoir-Vivre, expression de notre charité.....

Dis-moi quel est ton langage, et je te dirai qui tu es...

Il est intéressant de se rendre compte à quel point notre langage est influençable : l'air du temps, ou plutôt le vent qui souffle à longueur de journées dans les différents médias, colporte des expressions toujours nouvelles, toujours « trop » branchées, toujours plus sensationnelles. Il faut « créer le buzz », que l'auditeur soit toujours plus « scotché » par les événements, que ce ne soit qu'une grande série de : « Waooh ! », à l'écoute des informations. « Ça va le faire ! », mais : « Pas que ! » ; là : « J't'ai clashé ! ». « C'est juste pas possible ! ». J'en passe et des better.

Si ces mauvais anglicismes peuvent être ironiques, malheureusement, pris au second degré, ils passent insensiblement dans le langage courant et finissent par polluer notre belle langue tellement précise et raffinée quand elle est bien parlée. Le fond d'une pensée est important, mais la forme ne l'est pas moins. En effet, comment exprimer des idées profondes et nuancées avec ces interjections toutes faites, qui appauvrissent le langage, et nuisent à la possibilité de conceptualiser, de réfléchir précisément, de différencier ? Si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on ? Et si les mots disparaissent, avec quoi pensera-t-on ?

Alors gardons précieusement intact le trésor de notre langue, maintenons le plus possible la pureté de notre langage, afin de conserver notre faculté de penser par nous-mêmes.

## PLUS RAPIDE, PLUS EFFICACE...PLUS ECONOMIQUE

***Les 1001 astuces qui facilitent la vie quotidienne !***

***Une rubrique qui tente de vous aider dans vos aléas domestiques.***



*Avec Noël, viennent les rassemblements familiaux, à la grande joie de tous. Peut-être est-ce alors le moment où l'on ressort quelques bijoux, et notamment les belles chaînes et médailles de baptême des enfants ?*

*Qui ne s'est jamais trouvée embarrassée par un enchevêtrement serré et assez difficile à démêler, d'une (voire) plusieurs chaînes en or ? Pour la mère de famille, voici comment garder son calme et son sourire :*

Plutôt que de tenter de défaire les nœuds, versez une (ou deux) gouttes d'huile d'olive sur ces petits nœuds serrés, et après, manipulez doucement la chaîne entre vos mains

(comme si vous vous laviez les mains ...)

La chaîne se « déverrouillera » d'elle-même !

Il ne vous reste plus qu'à rincer la chaîne avec de l'eau doucement avec un chiffon pour lui redonner son brillant.



*Je le redis : que les championnes de l'organisation n'hésitent pas à partager leurs trésors d'organisation en écrivant au journal. Partageons nos talents ...*

## Mes plus belles pages

### Le bonheur

Tout être désire le bonheur. Si la plupart des gens ne le possèdent pas, c'est parce qu'ils veulent être heureux à leur façon et sans payer le prix exigé. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le bonheur commence dès que meurt le moi.

Le bonheur ne consiste pas à posséder des biens en abondance, ni à satisfaire certains désirs bien définis. Le bonheur repose sur deux choses : d'abord avoir un but contenu en Dieu qui, dans la vie, prime tout le reste, et, en second lieu écraser l'égoïsme.

Bénis sont ceux dont le trésor est Dieu, ceux qui désirent suivre Sa volonté dans tous leurs actes et qui Lui consacrent toutes leurs pensées. Dieu n'est pas difficile à trouver, mais pour le trouver, il faut mener la vie dure à notre égoïsme et à notre orgueil. Une fois que ceux-ci sont écrasés, nous recevons une récompense d'une indescriptible beauté.

Mgr Fulton Sheen – Pensées de chaque jour

### Le temps

Il n'y a rien de plus précieux que le temps, dit Saint Bernard, et ajoute-t-il, rien de moins estimé » Ah ! s'écrie-t-il encore, les jours de salut disparaissent les uns après les autres, et on n'y pense pas et personne ne réfléchit qu'il s'en vont pour ne plus revenir.

Quel usage faites-vous du temps ? Pourquoi remettre sans cesse au lendemain ce que vous pouvez faire aujourd'hui ? Pensez-y bien : le passé s'est évanoui et il ne vous appartient plus ; l'avenir ne se trouve pas encore en votre pouvoir ; seul le présent est à vous pour l'employer à faire le bien.

Saint Alphonse de Liguori – Les vérités éternelles

### La souffrance

Le secret pour arriver à souffrir vertueusement se trouve en grande partie dans l'oubli et l'abandon ; s'oublier soi-même, oublier sa douleur, s'abandonner à Dieu. L'être qui se replie sur ses souffrances et concentre sur elles toute son attention, se rend incapable de les supporter avec sérénité et courage. Jésus a dit : « A chaque jour suffit sa peine<sup>15</sup> ». Appliquons-nous donc à supporter en paix, jour par jour, moment par moment, les peines et les croix que Dieu place sur notre chemin, sans penser à hier, sans nous préoccuper de ce que nous aurons à souffrir demain. Même lorsque la souffrance est aiguë, ne l'exagérons pas, n'y attachons pas trop d'importance, ne nous laissons pas prendre par la tendance de caresser notre douleur ; nous arriverions à paralyser notre esprit de sacrifice, notre capacité d'acceptation et d'action, nous rendant quelquefois inutiles à nous-mêmes et aux autres.

Quand la douleur semble trop forte, il ne reste qu'une échappatoire : faire le saut dans les ténèbres, en s'abandonnant entre les mains de Dieu. Si nous nous tournons vers Dieu, nous ne serons jamais déçus. Il nous reconforte et nous donne la force de poursuivre notre route.

P. Gabriel de Sainte Marie-Madeleine – Intimité divine

<sup>1</sup> Mt. , VI, 34





## Recettes !



### Gratin de courge spaghetti

Voici un légume d'automne, et il faut favoriser la consommation de ces légumes de saison. Prendre une courge spaghetti et la couper en quatre sans l'éplucher.

Faire cuire à la vapeur pendant environ une demi-heure. Vérifier la cuisson.

Prendre chaque morceau et gratter l'intérieur avec une cuillère à soupe afin d'en récupérer la chair. Mettre celle-ci dans un plat à gratin, y ajouter un sachet de 180 g de feta, saler, poivrer et éventuellement parsemer de gruyère râpé.

Faire gratiner au four pendant 20mn.

C'est un véritable régal et d'une simplicité d'enfant.

Accompagner d'une salade.



### Mousse de châtaignes

C'est l'automne et voici une recette à base de châtaignes.

Pour la simplicité et pour celles qui n'ont pas le temps d'aller ramasser des châtaignes il suffit de prendre une boîte de 500 gr de crème de châtaignes et de monter 3 blancs en neige.

Mélanger délicatement le tout afin que les blancs ne retombent pas. Présenter dans des ramequins ou verrines.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez décorer avec une noix de crème chantilly.

C'est tout simplement délicieux!

1 cuillère à soupe de rhum

Décorer le gâteau avec des cerneaux de noix

C'est un délice! !!!!



Le  du Foyer Ardent

« La maison est à l'envers lorsque la poule chante aussi haut que le coq »  
(Noël du Fail (1520-1591), Contes et discours d'Eutrapel (1585))

« **VENI, VENI EMMANUEL** »

Zoltan Kodaly - (1882 à Kecskemet - 1967 à Budapest)



Hymne de l'Avent qui énumère les **sept** noms divins chantés par les grandes « Antiennes O » : (« **Emmanuel** », « **Rex Gentium** », « **Oriens** », « **Clavis Davidica** », « **Jesse virgula** », « **Adonai** », « **Sapientia** »). Les Antiennes O sont ainsi dénommées car elles débutent par l'interjection « ô » adressée à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

1. Veni, veni Emmanuel, Captivum solve Israël, Qui gemit in exilio, Privatus Dei Filio.	<i>Viens, viens Emmanuel Libère Israël captif Qui gémit en exil Privé du Fils de Dieu</i>
R/. Gaude ! Gaude ! Emmanuel nascetur pro te Israël.	<i>Réjouis-toi, réjouis-toi, l'Emmanuel naît pour toi Israël.</i>
2. Veni, veni, Rex gentium, Veni, redemptor hominum, Ut salves tuos famulos Peccati sibi conscios.	<i>Viens, viens, Roi des Nations, Viens, Rédempteur des hommes Afin de sauver tes serviteurs Qui ont la connaissance de leurs péchés.</i>
3. Veni, veni, o Oriens, Solare nos adveniens ; Noctis depelle nebulas Dirasque mortis tenebras.	<i>Viens, viens ô Orient Réconforte-nous par ton avènement ; Repousse les brouillards de la nuit Et les ténèbres sinistres de la mort.</i>
4. Veni, Clavis Davidica, Regna reclude cælica; Fac iter tutum superum Et claude vias inferum.	<i>Viens, clef de David, Ouvre le Royaume des Cieux ; Fraye-nous un chemin sûr vers le Ciel Et ferme les routes de l'Enfer.</i>
5. Veni, o Jesse virgula, Ex hostis tuos ungula, De specu tuos tartari Educ et antro barathri.	<i>Viens, ô racine de Jessé, Conduis ceux qui sont à toi Hors de la caverne du Tartare Et de l'antre des Enfers.</i>
6. Veni, veni, Adonai, Qui populo in Sinai, Legem dedisti vertice, In majestate gloriæ.	<i>Viens, viens, Adonai, Qui au Sinai dans la majesté de ta gloire As donné au peuple La loi venue d'en-haut.</i>
7. Veni, o Sapientia, Quæ hic disponis omnia, Veni, viam prudentiæ Ut doceas et gloriæ.	<i>Viens, ô Sagesse, Qui dispose toutes choses ici-bas, Viens, afin de nous enseigner le chemin De la prudence et de la gloire</i>

<https://open.spotify.com/search/veni%20veni%20emmanuel%20zoltan>

## BEL CANTO

### Un flambeau, Jeannette, Isabelle.

Publié en 1553, musique attribuée à Nicolas Saboly (né en 1614 à Montoux, mort en 1675 à Avignon,) texte d'Emile Blémont.

Nicolas Saboly, prêtre, maître de chapelle à Carpentras, Arles et Avignon, a composé 220 Noëls provençaux, toujours connus et chantés de nos jours.

Mélodie facile à mémoriser. Et les enfants retiennent les paroles sans difficulté.

Un flambeau, Jeannette, Isabelle,  
Un flambeau, courons au berceau.  
C'est Jésus, bonnes gens du hameau,  
Le Christ est né, Marie appelle :  
Ah ! Ah ! Ah ! Que la mère est belle,  
Ah ! Ah ! Ah ! Que l'enfant est beau.

C'est un tort quand l'Enfant sommeille,  
C'est un tort de crier si fort.  
Taisez-vous l'un et l'autre d'abord !  
Au moindre bruit Jésus s'éveille.  
Chut ! Chut ! Chut ! Il dort à merveille !  
Chut ! Chut ! Chut ! Voyez comme il dort.

Le ciel luit, la nuit est sans voile ;  
Le ciel luit saute à bas du lit !  
Hâte-toi d'aller voir le petit !  
Il resplendit comme une étoile !  
Va ! Va ! Va ! sors des draps de toile  
Va ! Va ! Va ! mets ton bel habit !

Qui vient là, frappant de la sorte ?  
Qui vient là, frappant comme ça ?  
Ouvrez donc ! J'ai posé sur un plat  
De bons gâteaux qu'ici j'apporte.  
Toc ! Toc ! Toc ! Ouvrez-nous la porte !  
Toc ! Toc ! Toc ! Faisons grand gala !

Doucement dans l'étable close,  
Doucement venez un moment.  
Approchez, que Jésus est charmant !  
Comme il est blanc, comme il est rose !  
Do ! Do ! Do ! que l'Enfant repose !  
Do ! Do ! Do ! qu'il rit en dormant !



<https://open.spotify.com/album/0vikhTAWNcUnvNAEqLEFPS> (le titre est le 3ème avant le dernier de la liste)